



HUMANITÄRE STIFTUNG SRK
FONDATION HUMANITAIRE CRS
FONDAZIONE UMANITARIA CRS

Rapport annuel 2016

FONDATION HUMANITAIRE CRS, MARKTGASSE 50, 3011 BERNE
TEL 031 311 52 72, INFO@HS-SRK.CH, WWW.HS-SRK.CH

1. Introduction

L'année 2016 a été celle du quinzième anniversaire de la Fondation humanitaire CRS. Depuis sa création, cette dernière a soutenu l'action humanitaire de la Croix-Rouge suisse (CRS) et de ses organisations ainsi que du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à hauteur de plus de 300 mio de CHF. Les projets qu'elle finance visent toujours les publics vulnérables ou en détresse en Suisse et à l'étranger, qui sont au centre de son action. La Fondation et les organisations de la CRS en charge des projets collaborent sur un mode partenarial pour prévenir et alléger la souffrance humaine, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières.

En 2016, la Fondation a alloué un montant total de 11,63 mio de CHF à 19 nouveaux projets. Répartis à peu près à parts égales entre la Suisse et l'étranger, les fonds profitent à l'ensemble des groupes cibles stratégiques. A cet égard, le développement et le renforcement de nouvelles offres à bas seuil destinées à favoriser l'intégration de migrant-e-s se sont imposés comme un thème incontournable. Des fonds supplémentaires ont en outre pu être alloués grâce à des mécanismes de financement spéciaux. La Fondation a ainsi pu valider quatre projets supplémentaires relevant du domaine des services de transfusion sanguine pour un montant total de 4,79 mio de CHF provenant du crédit-cadre prévu à cette fin. En outre, 7,37 mio de CHF ont été débloqués aux fins de la réalisation de deux programmes de mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS. Un crédit spécial et une procédure d'approbation sont également prévus à cet effet. Ils ont été utilisés pour la première fois en 2016. Enfin, il convient de mentionner le montant fixe de 5 mio attribué au Conseil de la Croix-Rouge (CCR) et destiné à garantir la réalisation des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS. Au total, plus de 28 mio de CHF ont été accordés en 2016, un chiffre supérieur à la moyenne.

Sur le front des placements également, l'année 2016 affiche un résultat supérieur à la moyenne. Compte tenu du niveau de rendement globalement bas, la performance annuelle de 3,14% enregistrée par la Fondation est plus que satisfaisante.

Fondation humanitaire CRS



Dieter Weber
Président du Conseil de fondation



Charlotte Gysin
Directrice

En sa qualité d'organe stratégique de la Fondation humanitaire CRS, le CCR a avalisé le présent rapport annuel le 18 mai 2017.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Soutien à des projets.....	4
2.1. Evaluation des requêtes.....	4
2.2. Suivi des projets validés.....	8
a) Mise en œuvre.....	8
b) Impact.....	12
2.3. Les projets financés en détail	14
a) Axe prioritaire 1	14
b) Axe prioritaire 2	17
c) Axe prioritaire 3	22
d) Axe prioritaire 4	23
e) Axe prioritaire 5	34
f) Axe prioritaire 6	35
c) Contribution fixe au CCR	36
3. Mesures de mise en œuvre de la Stratégie CRS.....	37
4. Activité de placement: gestion de la fortune	38
4.1. Placements et revenus de la fortune 2016	38
4.2. Perspectives pour 2017.....	39
5. Organisation de la Fondation humanitaire CRS.....	40
6. Faits et chiffres en bref.....	41

2. Soutien à des projets

Conformément aux buts assignés à la Fondation humanitaire CRS,

- a) assister la Croix-Rouge suisse (CRS) dans l'accomplissement de sa mission humanitaire, en Suisse et à l'étranger;
- b) soutenir des projets du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge;
- c) participer à l'approvisionnement de la Suisse en produits sanguins sur la base du don de sang volontaire et gratuit ainsi qu'à la promotion de la recherche et du développement dans le domaine de la transfusion; soutenir les Sociétés sœurs étrangères dans la fixation et la garantie d'exigences de qualité et de sécurité dans ce même secteur. Ces contributions sont fournies exclusivement sur une base d'utilité publique et sans but commercial.

Le soutien à l'action humanitaire de la Croix-Rouge suisse et de ses organisations, y compris Transfusion CRS Suisse, ainsi que du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est au cœur de son activité. En tant qu'institution donatrice, la Fondation accorde des contributions financières sans mener d'activités opérationnelles propres.

Le soutien apporté aux projets comporte deux volets: évaluation et sélection des requêtes adressées; suivi des projets validés.

2.1. Evaluation des requêtes

Seules les organisations de la CRS et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont éligibles à un soutien du Fonds humanitaire CRS. Avec la restriction du cercle des candidats potentiels, une première condition à la réalisation de l'objectif de la Fondation – soutenir la Croix-Rouge et ses activités humanitaires – est remplie. Elle favorise par ailleurs l'établissement entre la Fondation et ses partenaires de relations durables facilitant la compréhension mutuelle des besoins et des attentes de chacun. Les organisations responsables de projets sont distinctes des groupes cibles stratégiques et des bénéficiaires finaux, en faveur desquels la démarche est mise en œuvre. A travers son activité allocative étendue, la Fondation intervient auprès des publics vulnérables les plus divers, en Suisse et à l'étranger.

Le secrétariat de l'institution procède à l'enregistrement administratif des demandes de financement et à l'examen de leur conformité formelle et de leur exhaustivité. Tous les dossiers recevables font ensuite l'objet d'une évaluation et d'une délibération approfondies par la commission des demandes.

Celle-ci les examine au regard du but de la Fondation, du budget annuel de dotation, des directives sur les dotations, de la Stratégie de la CRS et des axes prioritaires de la Fondation.

Les axes prioritaires, qui définissent la stratégie de soutien de la Fondation, constituent cependant la référence majeure. Ils sont dérivés de la Stratégie de la CRS par le CCR. En sa qualité d'organe stratégique de la Fondation, ce dernier assure ainsi la conformité de l'activité allocative de l'institution avec la Stratégie de la CRS. Les axes prioritaires 2014-2020 se fondent sur la Stratégie 2020 de la CRS, dont ils reflètent toute l'étendue thématique.

Axes prioritaires 2014-2020 de la Fondation humanitaire CRS

1. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse (orientation stratégique 3)
2. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)
3. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)
4. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)
5. Projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7)
6. Projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse (orientation stratégique 9)

En tant qu'organisation d'utilité publique, la Fondation destine ses prestations de soutien à un cercle large et ouvert de bénéficiaires finaux. Tant le groupe cible que le bénéfice visé en sa faveur sont précisés dans le descriptif du projet. A travers la validation de projets clairement formulés, l'activité allocative de la Fondation se conçoit comme un soutien direct aux groupes cibles. Dans le cadre de l'évaluation des requêtes, le bénéfice humanitaire direct ou indirect visé pour les groupes cibles revêt une grande importance.

Voici les groupes cibles tels qu'énoncés dans la Stratégie 2020 de la CRS:

Groupes cibles en Suisse:

1. Personnes socialement défavorisées, isolées et tributaires de mesures de protection, menacées ou frappées d'exclusion sociale ou d'exploitation
2. Personnes dont la santé est menacée ou altérée ou qui sont privées d'un accès adéquat aux soins
3. Personnes âgées ou fragiles vivant à domicile et tributaires d'une assistance, ainsi que leurs proches

4. Familles, enfants et adolescents qui ont besoin d'un soutien
5. Requérants d'asile, personnes admises à titre provisoire, réfugiés reconnus et sans-papiers
6. Personnes tributaires de premiers secours, de prestations de sauvetage ou d'une aide d'urgence

Groupes cibles à **l'étranger**:

7. Personnes menacées ou frappées par des catastrophes ou des crises
8. Personnes et groupes de population particulièrement défavorisés, privés d'un accès adéquat aux soins

Sont également pris en compte les moyens financiers des organisations requérantes. La Fondation attend de la part de celles qui disposent de moyens financiers un recours approprié à leurs fonds propres. En cela, elle reprend les recommandations du CCR d'août 2015 quant aux objectifs en matière de réserves.

Conformément aux directives sur les dotations de la Fondation, des requêtes en vue de l'obtention d'un soutien sur cinq ans sont recevables. Toutefois, la commission des demandes tend à juger ce laps de temps trop long. Souvent, un délai de deux ou trois ans suffit pour établir si la démarche est concluante ou non. De plus, en cas de projets au long cours, la sécurité de planification diminue et le volume de financement demandé devient trop gros. Aussi, dans la plupart des cas, seules les requêtes visant un soutien sur deux à trois ans sont approuvées afin d'obliger les candidats à trouver suffisamment tôt une solution de financement après le désengagement de la Fondation.

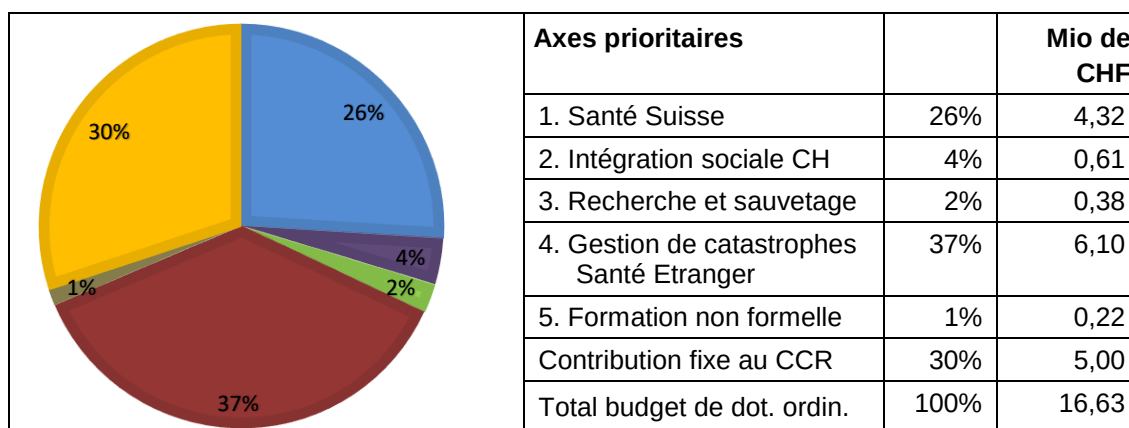
La commission des demandes formule un avis positif ou négatif à l'intention du Conseil de fondation, lequel statue en dernière instance.

Pendant l'année sous revue, 20 requêtes portant sur un montant total de 14 486 744 CHF ont été soumises en vue d'un financement sur le budget de dotation ordinaire, aboutissant au financement intégral ou partiel de 19 projets à hauteur de 11 626 840 CHF. En outre, la Fondation a versé au CCR une contribution annuelle fixe de 5 mio de CHF aux fins de la réalisation des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS.

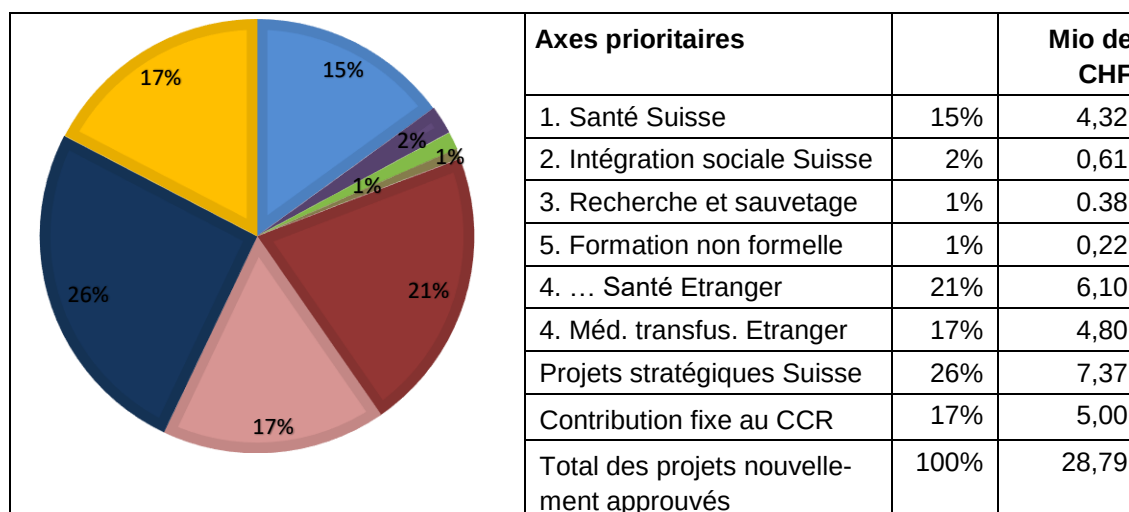
Cinq requêtes portant au total sur un montant de 4 948 421 CHF ont été soumises en vue d'une allocation de fonds provenant du crédit-cadre Projets de médecine transfusionnelle à l'étranger, dont quatre ont été approuvées pour un montant de 4 797 771 CHF. Pour la première fois, deux grands projets de mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS ont en outre été validés en 2016. Ils sont financés sur le crédit-cadre «Mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS», créé spécialement pour ce type de projet en 2013 (cf. chap. 3).

Axes prioritaires (AP)	Requêtes		Projets avalisés	
	Nombre	CHF	Nombre	CHF
1. Santé en Suisse	4	6 357 863	4	4 317 075
2. Intégration sociale en Suisse	8	1 082 298	7	612 752
3. Recherche et sauvetage bénévoles	1	393 346	1	382 595
4. Gestion de catastrophes et coopération au développement en santé	6	6 097 500	6	6 097 500
5. Secteur de la formation non formelle	1	555 737	1	216 918
Total budget de dotation ordinaire	20	14 486 744	19	11 626 840
Contribution fixe au CCR		5 000 000		5 000 000
Projets de méd. transfus. à l'étranger	5	4 948 421	4	4 797 771
Mesures de mise en œuvre Stratégie	2	7 370 000	2	7 370 000
Total sur crédits-cadres	7	12 318 421	6	12 167 771
Total 2016	27	31 805 165	25	28 794 611

Projets avalisés en 2016 financés sur le budget ordinaire



Projets avalisés en 2016, toutes sources de financement confondues



2.2. Suivi des projets validés

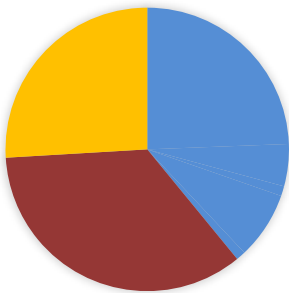
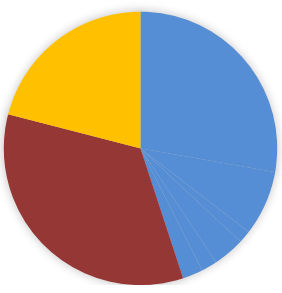
a) Mise en œuvre

Une fois validés, les projets financés par la Fondation bénéficient de son suivi. Sur la base des rapports soumis par les responsables des projets, la Fondation vérifie si leur mise en œuvre est conforme à la planification telle qu'elle figure dans la requête. Les critères appliqués sont toujours les objectifs, les étapes et les budgets définis par les requérants dans le descriptif de projet.

Pour les projets pluriannuels, le versement de la tranche annuelle ultérieure est conditionné au dépôt d'un rapport intermédiaire sur l'exercice écoulé. Celui-ci rend compte de l'évolution opérationnelle et financière des activités: les activités prévues ont-elles été réalisées et les objectifs intermédiaires formulés ont-ils été atteints? Le décompte renseigne sur l'affectation des ressources financières, tout écart opérationnel ou budgétaire devant être justifié avec clarté et précision. Le rapport fait aussi état des objectifs matériels et du budget de la période suivante. En cas de variation notable par rapport à la planification initiale, une requête doit être adressée à la commission des demandes en vue d'une révision. Au terme de la phase de financement, la Fondation exige en outre l'établissement d'un rapport final.

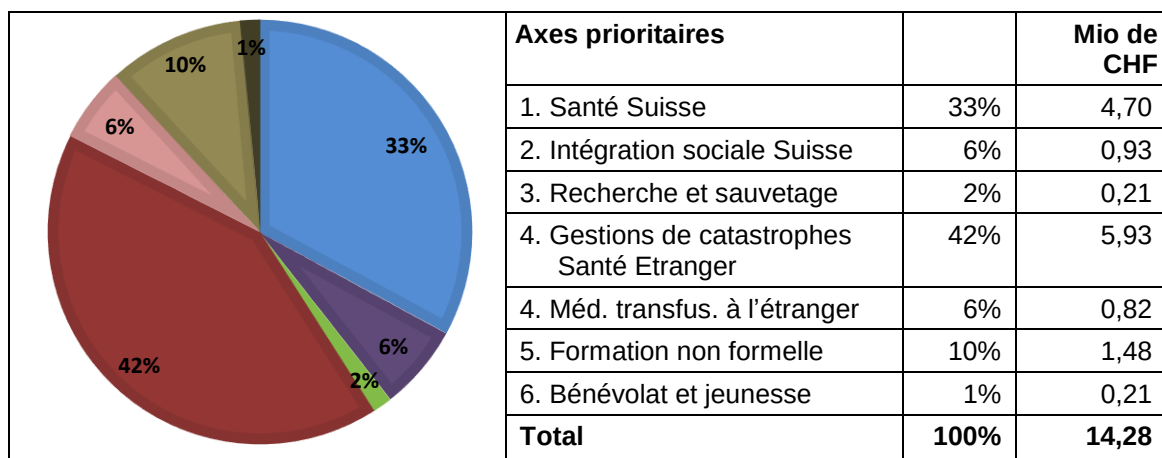
Elle peut ainsi s'assurer que ses moyens sont affectés conformément à la requête approuvée, autrement dit en faveur des publics cibles, des zones bénéficiaires et des causes énoncés. Son activité allocative peut être suivie et représentée en détail à tout moment.

En 2016, la Fondation a suivi 79 projets, qu'elle a financés à hauteur de 14,28 mio de CHF. Elle a en outre versé au CCR une contribution fixe de 5 mio de CHF au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS.

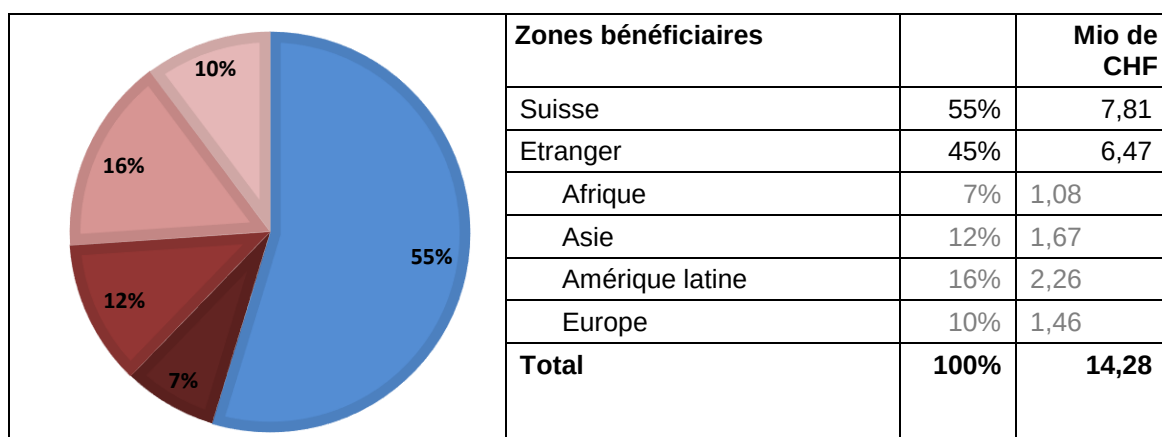
Versements 2016			Allocations 2002-2016	
	7,53 mio	Projets en Suisse	137,72 mio	
	6,75 mio	Projets à l'étranger	104,37 mio	
	5 mio	Tâches dirigeantes et institutionnelles	64,3 mio	
	19,28 mio	Total	306,38 mio	

Les versements effectués en 2016 sont visualisés dans les diagrammes ci-dessous. Dans un souci de clarté, ces derniers ne font pas état de la contribution fixe pour les tâches dirigeantes et institutionnelles.

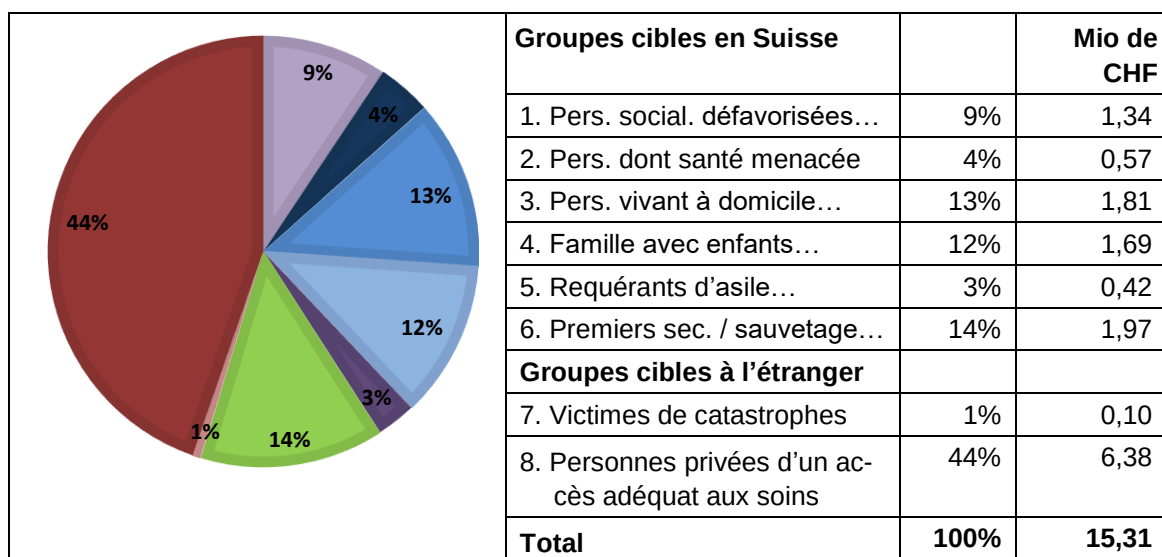
Fonds versés en 2016 par axe prioritaire (cf. p. 5)



Fonds versés en 2016 par zone bénéficiaire



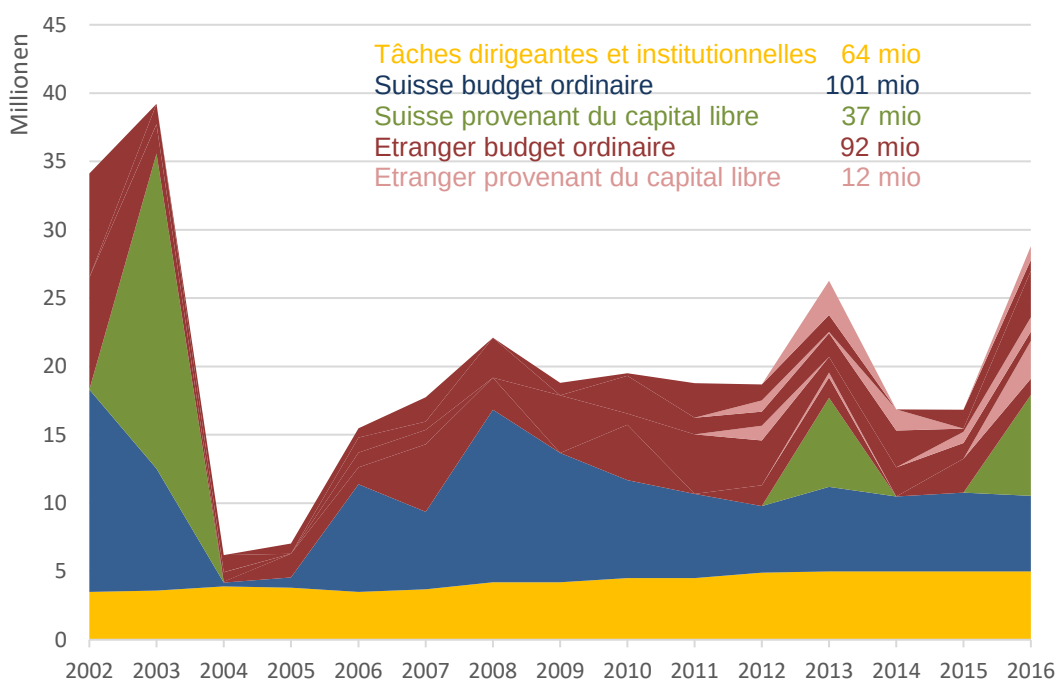
Fonds versés en 2016 par groupe cible (cf. p. 5-6)



Fonds versés entre 2002 et 2016

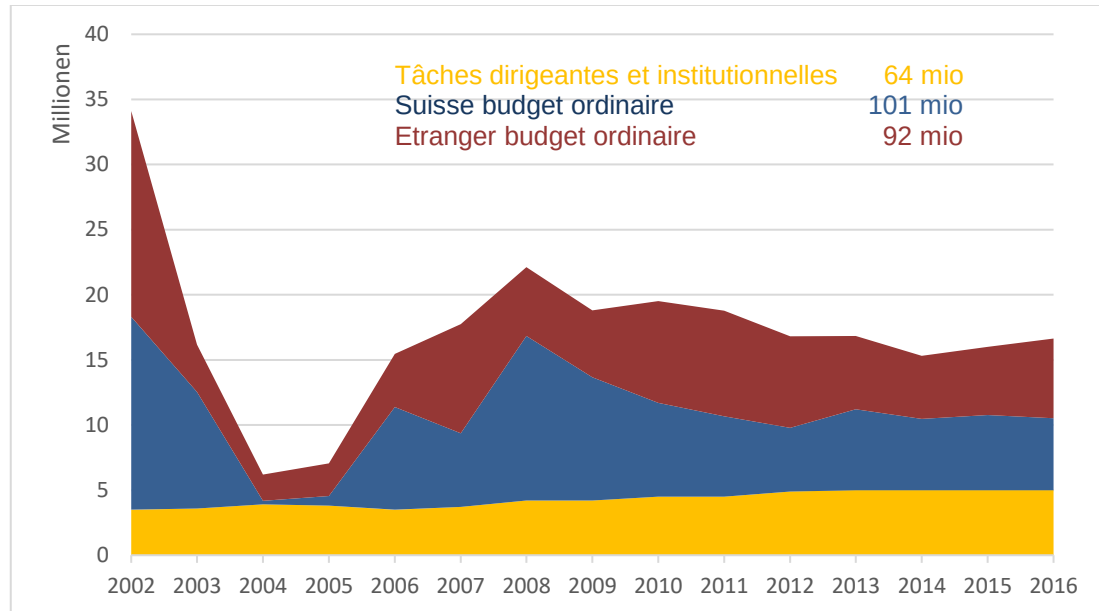
Depuis le début de son activité allocative en 2002, la Fondation a financé 240 projets pour un montant total de 242 mio de CHF, auxquels s'ajoutent 64 mio de CHF versés au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS. Ce montant comprend également les fonds provenant du capital libre octroyés par la Fondation en sus des ressources prélevées sur le budget ordinaire en raison de situations ou de besoins particuliers.

Au cours des quinze dernières années, le montant total octroyé par la Fondation a parfois varié considérablement d'une année à l'autre. En particulier au début de son activité, la Fondation finançait les versements à la charge des budgets des années suivantes en imputant les montants affectés aux exercices durant lesquels ils étaient effectivement débloqués. Tandis que d'importantes sommes ont ainsi pu être octroyées en 2002 et 2003, la marge de manœuvre était très limitée en 2004 et 2005. Depuis 2006, la totalité du montant alloué est imputé à l'année durant laquelle le projet est avalisé, d'où une meilleure prévisibilité du budget disponible pour les requérants.

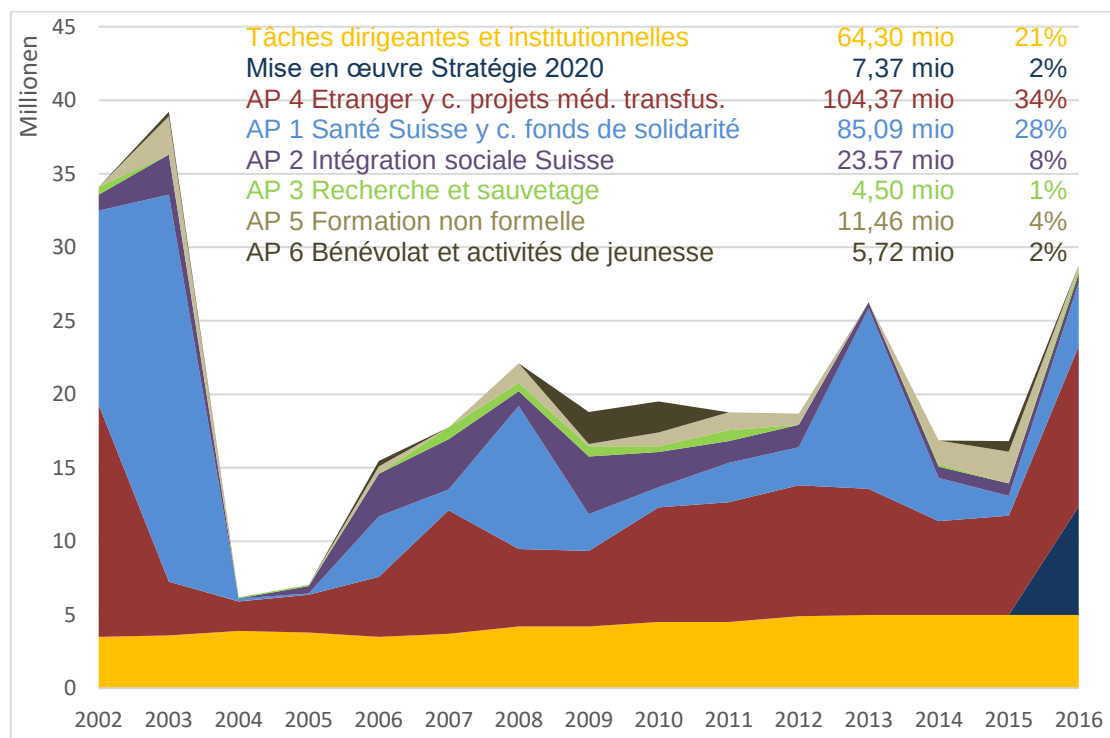


Les pics du graphique correspondent à l'allocation de fonds supplémentaires provenant du capital libre: fonds de solidarité en 2003 et 2013, réforme de l'activité transfusionnelle en 2003, projets stratégiques en 2016 (tous en Suisse). Le crédit-cadre accordé aux fins du financement de projets de médecine transfusionnelle à l'étranger, qui provient également du capital libre, ne donne pas lieu à des pics particuliers, étant donné qu'il est utilisé en continu. Il convient de mentionner en particulier l'année 2008, lors de laquelle le Conseil de fondation a majoré le budget de dotation ordinaire en puisant dans le capital libre afin de faire profiter les requérants du bon résultat annuel de 2007.

Corrigés des allocations supplémentaires de fonds provenant du capital libre, les chiffres indiquent clairement une consolidation de la pratique allocative de la Fondation depuis 2009.



Enfin, les montants alloués entre 2002 et 2016 peuvent également être visualisés en fonction de l'axe prioritaire dont relèvent les projets concernés. Ici, les validations opérées sur le capital libre apparaissent à nouveau, dans la mesure où elles peuvent parfois être rattachées à différents axes prioritaires.



b) Impact

Le contrôle de l'évolution des projets mentionné plus haut permet de déterminer où, à quelle fin et en faveur de quel groupe cible les ressources de la Fondation sont utilisées. A un autre niveau se pose la question de savoir si le bénéfice escompté pour les bénéficiaires finaux a pu être obtenu. Même un projet mis en œuvre de façon scrupuleuse et conformément au calendrier peut ne pas ou que peu déployer l'effet visé lorsque les conditions changent ou que les postulats de départ se révèlent erronés.

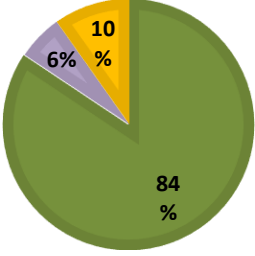
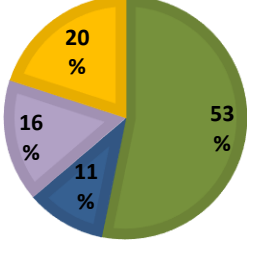
L'impact de l'action humanitaire n'est certes que difficilement mesurable. En effet, il n'est parfois visible qu'à très long terme et dépend de nombreux facteurs. La Fondation demande malgré tout aux responsables de l'évaluer à la fin de leur projet. A cet égard, la demande de financement doit déjà comporter un concept d'évaluation. Y sont énoncés les critères au regard desquels l'impact et le bénéfice du projet sont, à sa clôture, appréciés et mesurés par les responsables. Constitutive du cycle du projet, cette évaluation fait partie des attributions normales de ces derniers. Les responsables de projet définissent eux-mêmes l'étendue de l'évaluation, la méthode ainsi que l'angle d'approche adoptés en fonction du type de projet. Les résultats sont présentés dans le rapport final à la Fondation. D'une part, celle-ci peut ainsi s'assurer que l'ensemble du cycle du projet est clos. D'autre part, l'évaluation fournit des données chiffrées sur la mesure – autoévaluée – de l'impact généré. Il est presque impossible d'émettre des jugements plus exhaustifs ou plus systématiques sur l'impact des financements de la Fondation. A l'image des projets eux-mêmes, la nature du bénéfice escompté est très variable. Enfin, dans certains projets, notamment ceux qui ont trait à la formation ou au développement organisationnel, l'impact en faveur des bénéficiaires finaux ne peut être qu'indirect.

En 2016, 12 rapports finaux ont été soumis. La Fondation a financé à hauteur de 6,15 mio de CHF ces projets qui, si l'on inclut les fonds propres et de tiers, ont bénéficié d'un apport total de 12,58 mio de CHF.

Quelque deux millions de personnes ont bénéficié des effets directs de neuf des 12 projets. Trois projets ayant eu un impact indirect sur le développement organisationnel, la formation et la prévention, il est impossible de déterminer précisément le nombre de bénéficiaires. Les neuf projets à impact direct ont absorbé près de cinq millions de CHF en provenance de la Fondation.

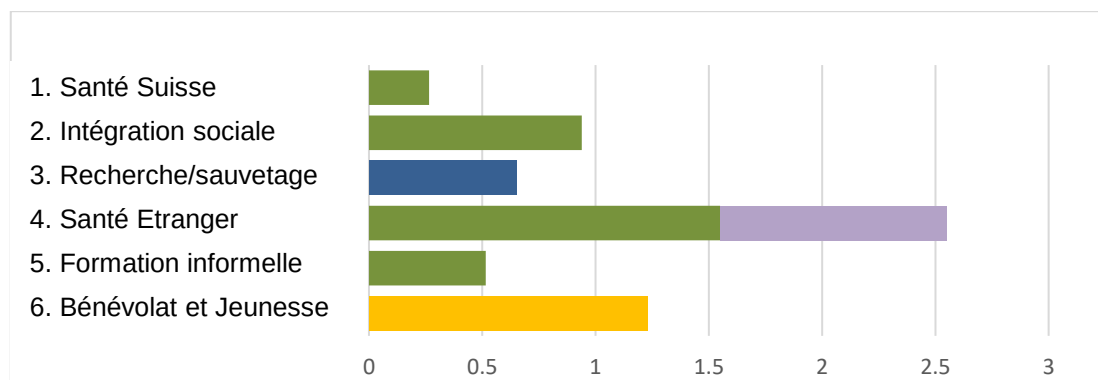
Nombre de bénéficiaires		Fonds alloués par la Fondation	
	Pers.	Groupes cibles Suisse	Mio de CHF
	200 150	Pers. social. défav.	1,89
	210	Enfants et familles	0,26
	600	Requérants d'asile...	0,29
		Groupes cibles étrang.	
	1 840 500	Santé à l'étranger	2,55
	2 041 460	Total	4,99

Selon l'autoévaluation des responsables de projet, l'impact généré est «bon» pour huit des douze projets achevés, «moyen» pour deux et «mauvais» pour l'un d'entre eux. Dans un cas, aucune indication n'est fournie quant à l'impact ou au bénéfice du projet. La Fondation a engagé en tout 3,27 mio de CHF dans des projets à bon impact, dont 1,72 mio de personnes en Suisse et à l'étranger ont retiré un bénéfice humanitaire. Les deux projets ayant généré un impact considéré comme «moyen» ont été financés par la Fondation à hauteur de 650 000 CHF. Leur impact a été direct, ce qui signifie que le cercle des bénéficiaires n'est pas chiffrable. L'un des projets n'a eu qu'un faible impact (1 mio de CHF, 120 000 bénéficiaires), tandis que pour un autre, aucune indication quant à ses effets n'est fournie (1,23 mio de CHF, 200 000 personnes).

Nombre de bénéficiaires		Fonds alloués par la Fondation	
	Pers.	Impact (nombre)	Mio de CHF
	1 721 460	Bon (8)	3,27
	--	Moyen (2)	0,65
	120 000	Mauvais (1)	1,00
	200 000	Aucune indication (1)	1,23
	2 041 460	Total (12)	6,15
			

Selon l'autoévaluation des responsables de projet, l'impact obtenu par axe prioritaire se présente de la façon suivante.

Dans le domaine Santé Suisse, un projet que la Fondation avait financé à hauteur de 0,27 mio de CHF a eu un bon impact. Si l'impact de l'ensemble des trois projets relevant du domaine Intégration sociale Suisse (0,94 mio de CHF) a été jugé bon, celui des deux projets du domaine Recherche et sauvetage Suisse (0,65 mio de CHF) a été en revanche considéré comme moyen. A l'étranger, quatre projets ou phases de projets ont été achevés. L'impact de trois d'entre eux (1,55 mio de CHF) a été jugé bon, celui du quatrième (1 mio de CHF) ayant été considéré comme insuffisant. Deux projets relevant respectivement des domaines Formation et Bénévolat et activités de jeunesse ont été achevés. Si l'impact de l'un des projets a été jugé bon (Formation, 0,52 mio de CHF), aucune indication n'a été fournie concernant les effets du second (Bénévolat et activités de jeunesse, 1,23 mio de CHF).



2.3. Les projets financés en détail

En 2016, la Fondation humanitaire a suivi 79 projets en cours, qu'elle a financés à hauteur de 14,28 mio de CHF. Elle a en outre versé au CCR une contribution fixe de 5 mio de CHF au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS. Les projets sont passés en revue ci-après par axe prioritaire.

a) Axe prioritaire 1: projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse (orientation stratégique 3)

Permanence médicale «Meditrina»

Meditrina est une permanence médicale pour les sans-papiers gérée par l'AC CR zurichoise. Elle assure la prise en charge de base de personnes malades séjournant irrégulièrement en Suisse, les adresse si nécessaire aux médecins de son réseau et facilite leur accès aux services de santé publique.

En 2016, la permanence médicale «Meditrina» a intensifié ses activités de sensibilisation pour une prise en charge médicale des sans-papiers lors de plusieurs manifestations spécialisées. Des discussions avec diverses institutions ont permis de clarifier la question de la participation cantonale aux frais médicaux des sans-papiers assurés. Durant l'année sous revue, 324 patients ont bénéficié de 1012 consultations (2015: 350 patients, 1016 consultations).

Zahnmedizin ohne Grenzen

En Suisse, plusieurs permanences assurent la prise en charge médicale de base des sans-papiers. Cependant, il n'existe aucune offre de soins dentaires pour ce groupe cible particulièrement vulnérable. La CRS entend améliorer durablement la santé dentaire des sans-papiers de la région de Berne par des mesures ciblées et des dispositifs de prévention.

En 2016, le centre médico-dentaire de Berne a pris en charge un grand nombre de personnes, dont plusieurs enfants d'âge préscolaire présentant déjà de sérieux problèmes. Le travail de prévention reste toutefois le plus exigeant. Chaque année, quatre cours de prévention sont organisés, en alternance sur le thème des caries et celui de la parodontite. En 2016, le projet a été financé sur les provisions constituées au cours des années précédentes, si bien qu'aucun versement de la Fondation n'a été nécessaire.

AEQUALITAS – égalité des chances en matière de soins

Le projet AEQUALITAS se conçoit comme une réponse au problème des inégalités sanitaires. Il vise à promouvoir l'accès des migrants aux soins en combattant les obstacles et les pratiques discriminatoires.

Durant l'année sous revue, la priorité a été accordée à la protection contre la discrimination dans le système de santé. Un concept de mise en œuvre d'une offre en ce sens doit être élaboré sur la base d'une analyse de la situation et des besoins réalisée auprès de spécialistes. Un perfectionnement a été organisé dans le domaine des compétences transculturelles à l'intention des antennes de consultation de l'OSP et des organismes d'aide aux patients.

Projet AIDE (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

Conformément à la Stratégie, les associations cantonales de la Croix-Rouge (AC CR) doivent investir le domaine d'offres Aide ou consolider leurs activités en la matière. A cet égard, quatre axes d'intervention ont été identifiés (aide aux proches de personnes atteintes de démence, service de visite et d'accompagnement bénévole, ouverture de permanences, création d'une offre de conseil de proximité), complétés par une plateforme de promotion de l'offre dans son ensemble. Après un début de projet très fructueux en 2013, la Fondation a décidé en 2016 d'accorder une rallonge budgétaire afin que les responsables puissent poursuivre sur cette lancée.

Durant l'année sous revue, 52 projets partiels d'AC CR étaient en cours. Près de 30 000 heures de soutien ont été fournies à des proches de personnes atteintes de démence. L'objectif annuel a ainsi été dépassé de 100%. Dans le domaine Mise en place d'offres d'information et de conseil pour les proches aidants, 16 projets partiels étaient en cours. Des instruments et des processus ont été développés, et des conseillers, recrutés et formés. La demande croissante montre que la prestation de conseil répond à un besoin du groupe cible. Avec quelque 5000 clics par mois, l'utilisation du site Internet pour les proches aidants www.proches-aidants.ch a augmenté de 60% par rapport à 2015.

Garde d'enfants à domicile (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

La garde d'enfants à domicile (GED) est une prestation fournie par les AC CR aux familles en cas de maladie. Elle consiste à dépêcher le plus vite possible au domicile familial une garde qualifiée qui s'occupe de l'enfant malade lorsque ses parents doivent travailler. Des missions peuvent aussi avoir lieu pour soulager des parents malades ou épuisés. Depuis 2003, l'offre est soutenue par la Fondation. En 2016, le Conseil de fondation a consenti une nouvelle rallonge budgétaire pour 2017.

Les questions financières ont une fois de plus fait l'objet de réflexions approfondies. Une solution à long terme devrait être trouvée en 2017. Les bases de la formation des gardes doivent être harmonisées, et le développement de la prestation, lié à la mise en œuvre du projet stratégique Aide aux familles. Environ 113 000 heures de garde ont été fournies en 2016, un chiffre relativement stable par rapport à l'année précédente (111 600).

Gravita (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

Destinée à dispenser une prise en charge globale à des migrants et à des réfugiés traumatisés, Gravita est rattachée au dispositif d'intégration du canton de Saint-Gall et de ses communes. Sa démarche thérapeutique est fondée sur les derniers enseignements de la recherche sur le cerveau et sur le stress.

En 2016, 2811 journées patients ont été assurées et décomptées; 86 patients ont été pris en charge en clinique de jour et 69, au service ambulatoire (2015: 70/60). Les retours des services mandants, des partenaires et des patients eux-mêmes quant à l'efficacité thérapeutique de la prestation sont très positifs. Des accords ont pu être trouvés avec les cantons de Schaffhouse et d'Appenzell Rhodes-Extérieures sur la question de la prise en charge des coûts. Une solution n'a pas encore pu être trouvée avec le canton de Saint-Gall.

Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité vise, à travers une aide financière, à atténuer la détresse de personnes contaminées lors de transfusions sanguines. Expression de la sympathie de la CRS, il est alimenté par la Fondation sous la forme d'une contribution annuelle.

En 2016, un montant total de 544 000 CHF a été versé à des personnes infectées par des produits sanguins de Transfusion CRS Suisse, contribuant à soulager les difficultés financières de 29 patients porteurs du VIH et de leurs proches ainsi que de deux patients hépatiques.

Produits sanguins exempts de CMV

Des expériences sur l'élimination des virus cytomégalovirus (CMV) lors du traitement de produits sanguins doivent permettre d'établir une base scientifique en vue de la sélection uniforme à l'échelle suisse de produits sanguins labiles pour patients à risque. En outre, des directives pour l'instauration d'une stratégie de dépistage propre à prévenir les infections à CMV posttransfusionnelles doivent être élaborées.

Lors d'une première étape, les procédés moléculaires ont été mis au point, les cultures virales, réalisées et les étapes du traitement, exactement définies et préparées en vue de la conduite des expériences d'élimination. Les prélèvements nécessaires à l'obtention de produits sanguins étaient prévus pour 2016 pour que les expériences puissent être menées en 2017. L'objectif consiste à mesurer la charge virale CMV lors des différentes étapes du traitement et d'évaluer ainsi la capacité d'élimination de ce dernier. Les données obtenues permettront de proposer une procédure à appliquer à l'avenir en Suisse.

Développement du personnel – cadres spécialisés dans l'approvisionnement en sang

Le projet vise à assurer à long terme une relève de spécialistes – médecins ou non – de la collecte de sang et de la médecine transfusionnelle.

En tout, dix cadres des services régionaux de transfusion sanguine (SRTS) ont bénéficié d'une aide à la spécialisation de 2012 à fin 2016. Neuf d'entre eux exercent une fonction dirigeante au sein d'un SRTS, contribuant à ce que la CRS mène à bien sa mission d'approvisionnement du pays en produits sanguins.

Collaboratrice familiare TI (nouveau)

Compte tenu de l'évolution démographique, davantage d'offres doivent être mises en place dans le domaine de la prise en charge à domicile et dans le cadre familial. C'est précisément à ce besoin qu'entend répondre l'AC CR tessinoise en lançant la formation «Collaboratrice familiare», sanctionnée par un diplôme cantonal. La Fondation a validé cette offre de niche innovante après que l'Office fédéral des assurances sociales avait refusé de la financer.

Entre l'été 2015 et l'été 2016, deux groupes ont suivi les cinq modules de la formation (184 heures de cours au total). En outre, chaque participante a fait l'objet de trois évaluations en situation réelle. Sur les 38 inscrites, 27 ont achevé la formation et 26 ont obtenu le diplôme cantonal.

Axe prioritaire 1: projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse (orientation stratégique 3)			
Les projets en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 16
• Permanence médicale Meditrina ZH	2010-17	1 426 584	172 153
• Zahnmedizin ohne Grenzen	2013-17	300 000	--
• AEQUALITAS	2012-17	1 158 050	187 380
• AIDE	2013-17	4 322 965	951 211
• Garde d'enfants à domicile (GED)	2003-16	20 200 000	1 350 000
• Gravita – centre de psychotraumatologie	2015-16	925 175	416 875
• Fonds de solidarité	2004-23	15 500 000	650 000
• Produits sanguins exempts de CMV	2014-17	37 375	--
• Développement du personnel – cadres spécialisés dans l'approvisionnement en sang	2013-16	1 120 000	77 000
Validés en 2016			
• GED – rallonge budgétaire 2017	2017	1 250 000	--
• AIDE rallonge budgétaire	2016-18	2 250 000	863 500
• Gravita rallonge budgétaire	2017-19	775 100	--
• Collaboratrice familiare TI	2016-17	41 975	33 580

b) Axe prioritaire 2: projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)

Compte tenu des derniers développements dans le domaine de la migration, il existe un grand besoin de nouvelles offres de soutien à bas seuil. Fortes d'une longue expérience dans les domaines de la migration et du bénévolat, les AC CR semblent toutes désignées pour mener de nouveaux projets répondant à ce besoin. C'est ainsi qu'en 2016 plusieurs requêtes ont été approuvées pour des projets d'accompagnement individuel de réfugiés et de requérants d'asile. Pas moins de trois AC CR demandaient un soutien pour l'offre «Un pour un», qui consiste à former des tandems composés d'un bénévole et d'un réfugié. D'autres offres ont été conçues spécifiquement pour les jeunes réfugiés.

Un pour un (nouveaux projets dans les cantons de BE, BS et GR)

L'offre «Un pour un» s'adresse aux réfugiés – personnes ou familles – des cantons concernés. Des bénévoles les accompagnent sur des périodes plus ou moins longues pour les épauler dans la gestion des contraintes au quotidien et favoriser ainsi leur intégration en Suisse. Ils leur transmettent des connaissances et des compétences pratiques, les aident à nouer des contacts et leur apportent un soutien administratif.

Aux Grisons, l'offre existante a été étendue. En 2016, 107 engagements bénévoles (2015: 79) ont été assurés. A la fin de l'année, le pool de bénévoles comptait près de 70 personnes, dont 28 nouvellement formées dans le cadre de trois cours d'initiation. Durant leurs missions, tous les bénévoles ont été accompagnés par des professionnels, de manière individuelle ou en groupe. Le projet prévu dans le canton de Berne débute en 2017.

Dans le canton de Bâle-Ville, le projet a été lancé en juillet 2016 et s'est très vite implanté dans la région de Bâle. Un travail intensif de communication a permis de toucher un large public. Fin 2016, on dénombrait seize tandems. Environ dix réfugiés et huit bénévoles attendent encore d'être mis en relation.

Integration – Bewegung und Begegnung BS (nouveau)

Le projet «Bewegung und Begegnung mit Asylsuchenden» de la Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) bâloise vise à rapprocher des personnes d'horizons différents au travers d'activités intégratrices. Sport et exercice font office de langage commun aidant à surmonter les barrières entre les personnes.

Depuis juillet 2016, des bénévoles de la CRJ bâloise retrouvent des jeunes réfugiés lors de samedis après-midi pour pratiquer avec eux des activités sportives. Neuf après-midi ont eu lieu jusqu'ici, dont l'un a été organisé en collaboration avec le club de kick boxing first-choice Gym.

Sprungbrett BS (nouveau)

Un autre projet à Bâle-Ville, lui aussi nouveau, vise à favoriser l'intégration professionnelle de jeunes réfugiés. Il s'adresse aux réfugiés de 15 à 25 ans qui disposent de connaissances suffisantes d'allemand et vivent à Bâle. Une année durant, les réfugiés sont accompagnés par des mentors, qui leur apportent chaque semaine un soutien individuel en vue de leur intégration professionnelle. Le projet débute en 2017.

Input AG (nouveau)

«Input» est une nouvelle offre de la CRJ argovienne visant à aider des jeunes requérants mineurs non accompagnés (RMNA) dans la gestion des contraintes du quotidien et leur développement personnel. Le but est de renforcer leur autonomie et leur capacité à se prendre en charge. Les bénévoles de la CRJ organisent chaque mercredi une activité à l'intention des RMNA dans les domaines intégration sociale et linguistique, santé et offres locales.

En 2016, 52 rencontres «Input» ont été organisées, rassemblant quelque 900 participants. Nombres de ces derniers y ont pris part à plusieurs reprises. Au total, le projet a mobilisé 39 bénévoles pendant 849 heures.

Accompagnement individuel CRS BE

Ce projet de l'AC CR bernoise vise à assurer, sur mandat des services sociaux, un soutien individuel limité dans le temps à des familles et à des particuliers, issus notamment de la migration. La démarche passe par l'activation systématique de ressources individuelles, l'encadrement étant dispensé par une équipe multiculturelle dans les langues d'origine du public.

Les expériences faites en 2016 montrent que l'offre répond à la demande dans le canton de Berne et est utilisée par différents services sociaux. Les 15 accompagnants se sont chargés de 30 cas en 2016, fournissant plus de

800 heures d'engagement. Douze sont clos. Les commentaires reçus montrent que tant les publics cibles que les services mandants sont satisfaits voire très satisfaits de l'accompagnement.

SALUTE – aide à la gestion du quotidien BL

Le projet «SALUTE – aide à la gestion du quotidien» de l'AC CR de Bâle-Campagne poursuit un but similaire. Il est destiné à des personnes vulnérables, migrantes ou non, en proie à des difficultés sociales ou à des crises personnelles. Des bénévoles les accompagnent et les aident à acquérir une autonomie dans la maîtrise des contraintes du quotidien.

En 2016, 150 personnes ont été prises en charge, pour la plupart des réfugiés. Plusieurs RMNA ont également bénéficié de ce soutien. Les bénévoles les aident à relever les défis du quotidien (conversation en allemand, organisation appropriée de la journée, administration, contacts avec les autorités, recherche d'un appartement ou d'un emploi). Ils sont spécialement formés et étroitement encadrés dans cette tâche exigeante.

150 gestes d'humanité

En 2016, dans le cadre des festivités du 150^e anniversaire de la CRS, les groupes cibles devaient eux aussi recevoir un «cadeau». Les organisations membres ont ainsi été invitées à organiser à l'intention des bénéficiaires finaux une manifestation ou une activité dans leurs domaines d'activités clés. Pour ce faire, elles ont reçu un soutien financier de 10 000 CHF au maximum.

Une ou plusieurs activités ont été réalisées dans tous les cantons. Diverses AC CR se sont associées pour organiser les manifestations et ont reçu dans certains cas le soutien de sections de samaritains, de SRTS ou de sections de la Société Suisse de Sauvetage (SSS). Variées, originales et touchantes, les idées trouvées ont permis de rassembler les collaborateurs, les dirigeants, les bénévoles et les bénéficiaires de la CRS. Des excursions et des repas de fête ont été organisés, des personnes démunies ont reçu des bons d'achat, des bénévoles ont rendu visite à 150 personnes seules en Suisse centrale, des enfants malades au Tessin ont reçu des plaques de chocolat décorées par d'autres enfants, et une section de samaritains a offert à des requérants d'asile 300 bonnets tricotés par ses membres.

Sozial-, Rechts- und Rückkehrberatung im Transit ZH

L'AC CR zurichoise dispense dans la zone de transit de l'aéroport de Zurich-Kloten un conseil social, juridique et en vue du retour aux requérants d'asile et aux personnes non autorisées à entrer en Suisse. Ni la Confédération ni le canton ne s'estimant responsables de ce périmètre, les autorités refusent tout financement par les pouvoirs publics.

En 2016, de nombreux requérants sont arrivés en Suisse à la suite de la fermeture de la route des Balkans, qui passait par la Turquie et la Grèce. La réévaluation par la Confédération de la situation au Sri Lanka et en Afghanistan a donné lieu à de nombreuses décisions de renvoi. Si le service de conseil a par conséquent été beaucoup sollicité, on enregistre néanmoins une baisse du nombre de consultations (895 au total pour 175 cas, contre 922 pour 247 cas en 2015).

Vieillesse et solidarité intergénérationnelle

Le projet «Vieillesse et solidarité intergénérationnelle» comporte d'une part la fourniture d'un conseil professionnel aux organisations de la CRS en vue du développement et de l'adaptation de prestations et de projets et, d'autre part, un fonds de 300 000 CHF destiné à financer des projets novateurs en faveur des seniors et à promouvoir la solidarité intergénérationnelle.

En 2016, un financement provenant de ce fonds a été accordé en faveur d'un nouveau projet de l'AC CR lucernoise visant à mettre en place un service de conseil à domicile dans le cadre des prestations du domaine Aide. Le projet vise deux groupes: les personnes défavorisées et les seniors italophones qui vivent chez eux et sont tributaires d'un soutien.

Moi, personne âgée GE

Ce projet de la CRJ genevoise vise à accroître le bien-être des personnes âgées et à encourager une solidarité intergénérationnelle. En outre, il doit permettre de sensibiliser les jeunes aux contraintes du grand âge. Un parcours spécial les met aux prises avec les limitations de la vieillesse.

En 2016, des jeunes bénévoles ont rendu visite chaque semaine à environ 40 seniors dans cinq EMS. Trente jeunes ont effectué des visites à domicile, à raison de deux heures par semaine. Vingt bénévoles ont suivi le parcours de sensibilisation. Au total, plus de 80 jeunes se sont engagés, fournissant près de 4500 heures à titre bénévole.

Aide aux enfants défavorisés GE

Le projet «Aide aux enfants défavorisés» de l'AC CR genevoise comprend différentes activités en faveur des enfants défavorisés.

En 2016, quelque 500 enfants (2015: 400) ont eu accès, au Centre d'intégration culturelle de la Croix-Rouge genevoise, à une aide aux devoirs, à une initiation au français, à des lectures de contes ainsi qu'à une bibliothèque multilingue. La CRJ a elle aussi pu développer ses offres. L'aide aux devoirs pour les enfants résidant dans des foyers pour requérants a été étendue à une structure pour RMNA, les excursions pour les enfants défavorisés sont désormais également proposées au printemps et des visites à l'hôpital sont aussi effectuées le dimanche matin. L'aide aux devoirs pour les enfants dyslexiques a été élargie de manière à répondre à la forte demande. Près de 300 enfants ont bénéficié du soutien de la CRJ en 2016 (2015: 200)

Aide d'urgence aiguë GE

Depuis toujours, l'AC CR genevoise recueille et assiste des personnes vulnérables et démunies qui s'adressent spontanément à la Croix-Rouge. Le projet «Aide d'urgence aiguë» vise à assurer une permanence d'accueil social à des personnes en détresse aiguë.

Au total, 1743 consultations ont été réalisées pour 1124 personnes, un chiffre en hausse de 14% par rapport à 2015 (1525/1012). La plupart des bénéficiaires avaient besoin d'une aide matérielle (770 bons pour des habits, 439 pour une aide alimentaire, 488 pour un accueil de nuit à l'Armée du Salut) ainsi que d'informations relatives au soutien médico-social disponible à Genève.

Sur l'ensemble des bénéficiaires, 77% ont indiqué ne disposer d'aucun permis de séjour en Suisse.

Formation à l'interculturalité FR

Le projet «Formation à l'interculturalité» doit permettre de maîtriser le facteur interculturel et, ainsi, d'améliorer les interactions entre collaborateurs, bénévoles et migrants. L'AC CR fribourgeoise dispensera cette formation en interne avant de l'ouvrir à d'autres organisations intéressées.

En 2016, les besoins des bénévoles engagés dans le domaine de la formation ont été recensés. Une formation en français et en allemand destinée aux bénévoles a ensuite été mise en place sur cette base. Une fois terminée, la première édition de la formation a été évaluée.

s@idelbullismo TI

L'AC CR tessinoise se dote d'une offre de formation ciblée à l'intention des adolescents d'âge scolaire (11-20 ans) afin de prévenir le mobbing et le cybermobbing. Les méthodes utilisées doivent permettre de parler ouvertement du problème, d'établir clairement le profil du harceleur et de la victime et de donner des outils d'intervention concrets.

Le projet a atteint les objectifs fixés pour 2016. Il est bien ancré dans le canton du Tessin, et l'offre est sollicitée par les écoles qui abordent les thématiques du mobbing et du cybermobbing. Des ateliers sont proposés aux élèves, aux enseignants ainsi qu'aux parents.

GoPeer TI (nouveau)

Nouvellement approuvé au Tessin, le projet «GoPeer» vise à prévenir le mobbing et le cybermobbing chez les jeunes grâce à l'intervention d'élèves. Des jeunes de 13-14 ans suivent une formation d'«éducateur de pairs», puis, en binômes, transmettent leurs connaissances au sein de leur école.

En 2016, 20 éducateurs de pairs des 10^e et 11^e années scolaires ont ainsi été formés dans une première école, ensuite de quoi ils ont organisé des sessions de 45 minutes à l'intention des enfants plus jeunes. En 2017, le projet GoPeer sera poursuivi dans le même établissement et reproduit dans un autre.

Axe prioritaire 2: projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)			
Les projets en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 16
• Accompagnement individuel CRS (BE)	2015-16	411 049	149 449
• SALUTE – aide à la gestion du quotidien (BL)	2016-17	94 300	47 150
• 150 gestes d'humanité	2016	276 000	276 000
• Sozial-, Rechts- und Rückkehrberatung im Transit (ZH)	2007-17	1 218 897	100 963
• Vieillissement et solidarité intergénérationnelle	2012-17	576 575	--
• Moi, personne âgée (GE)	2015-17	91 000	30 320
• Aide aux enfants défavorisés (GE)	2015-17	390'800	127'000

Axe prioritaire 2: projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)			
• Aide d'urgence aiguë (GE)	2013-17	423 000	45 785
• Formation à l'interculturalité (FR)	2015-17	72 910	22 425
• s@idelbullismo (TI)	2014-16	69 800	3800
Nouvellement approuvés en 2016			
• GoPeer (TI)	2016-18	68 310	26 220
• Un pour un (GR)	2016-18	100 200	33 400
• Un pour un (BE)	2017-19	115 000	--
• Un pour un (BS)	2016-18	105 800	34 500
• Integration – Bewegung und Begegnung (BS)	2016-18	50 140	16 100
• Sprungbrett (BS)	2017-19	112 125	--
• Input (AG)	2016-19	61 177	14 118

c) Axe prioritaire 3: projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)

ASS – Augmentation des revenus liés aux prestations (nouveau)

En 2016, la Fondation a approuvé un nouveau projet de l'Alliance suisse des samaritains (ASS) dans le domaine de la communication. Le renforcement de la présence de l'ASS doit permettre une augmentation du nombre de participants à ses cours, de services sanitaires et de membres actifs. Plus le nombre de personnes capables de prodiguer les premiers soins est élevé, plus celui des personnes recevant de l'aide ou un soutien est important.

Le projet comprend plusieurs aspects. Dans le cadre du projet partiel Multisite Internet, un concept a été élaboré. Un premier test avec les sections aura vraisemblablement lieu en mars/avril 2017. Le projet partiel Extranet débutera lui au premier trimestre 2017. S'agissant du projet partiel Web2Print, la plateforme en ligne a été mise en service en novembre 2016. Un premier bilan sur l'utilisation de la plateforme pourra être tiré à la fin du premier trimestre 2017.

Axe prioritaire 3: projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)			
Les projets en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 16
Nouvellement approuvés en 2016			
• ASS – Augmentation des revenus liés aux prestations	2016-19	382 595	216 810

**d) Axe prioritaire 4: projets et activités dans le domaine d'activités clés
Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le
secteur de la santé (orientation stratégique 6)**

La CRS s'engage durablement dans près de 30 pays à travers le monde – en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est. La promotion de la santé de groupes de population particulièrement défavorisés, dont les femmes et les enfants, est au cœur de sa mission à l'étranger. A cette fin, la CRS contribue au renforcement des organisations à fort ancrage local et encourage leur esprit d'initiative pour une meilleure prévention des maladies.

Afrique

Soudan – EAH communautaire

Dans l'Etat soudanais de Sennar, la CRS s'associe au Croissant-Rouge local pour améliorer l'état de santé de quelque 60 000 habitants en garantissant dans les villages isolés l'accès de la population à une eau salubre et à des installations sanitaires. Ces actions se doublent d'un travail de sensibilisation à l'hygiène par les bénévoles du Croissant-Rouge.

En 2016, l'approvisionnement en eau a pu être sensiblement amélioré dans la zone de projet grâce à la construction de six nouveaux puits et à l'installation de pompes manuelles. Parallèlement, des techniciens ont été formés et équipés sur place afin que les communautés soient en mesure d'assurer l'entretien tant des nouveaux que des anciens puits.

Soudan du Sud – projet de santé

Dans la région de l'Equatoria oriental (actuel Etat d'Imatong), au Soudan du Sud, la CRS soutient le déploiement de l'aide d'urgence ainsi que les efforts visant à améliorer la santé et l'hygiène. Le programme est destiné à améliorer l'état de santé physique et psychique de la population autochtone et des déplacés internes.

En juillet 2016, de nouveaux affrontements violents ont eu lieu, touchant également la zone de projet. La coordinatrice de pays de la CRS a dû être évacuée pour plus de deux mois, et l'accès à la région est aujourd'hui encore restreint. Des résultats positifs ont néanmoins pu être enregistrés. Les pompes à eau mises en place sont entretenues, et un travail intensif de sensibilisation a pu être réalisé sur divers thèmes de santé, l'alimentation et l'hygiène, notamment. Le projet a profité indirectement à 49 144 personnes et directement à 7165.

Soudan du Sud – projet de santé intégrée (nouveau)

Un autre projet global, qui combine santé communautaire, eau et hygiène, alimentation et soutien psychosocial, a été validé par le Conseil de fondation en 2016. La zone de mise en œuvre se situe dans le comté d'Ikwoto, dans l'ancienne région de l'Equatoria oriental (actuel Etat d'Imatong). L'approche et les partenaires de projet sont identiques.

Le projet débute en 2017. De premières réunions avec le ministère de la santé et les autorités locales concernées ont lieu actuellement. Les conditions administratives sont créées. Une évaluation de référence est en préparation.

Ethiopie – programme de résilience communautaire

Pendant la saison des pluies, la région éthiopienne de Gambela est en proie à des inondations régulières qui privent ses habitants de leurs moyens de subsistance. L'afflux croissant de réfugiés en provenance du Soudan du Sud aggrave encore la situation. La CRS s'associe à la Croix-Rouge éthiopienne pour renforcer la résilience au niveau local à travers la prévention des catastrophes et l'amélioration de la fourniture de soins. En outre, les paysans sont encouragés à échanger leurs expériences afin d'accroître leur rendement agricole.

La crise persistante au Soudan du Sud complique la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, en 2016, des violences ont régulièrement éclaté entre les différents groupes de population à Gambela. Malgré tout, la formation de bénévoles a permis d'améliorer la santé et l'hygiène dans les villages. En outre, trois points d'eau existants ont été remis en état grâce à l'installation de pompes. Des formations et la distribution d'appareils et de semences ont permis d'accroître le rendement des cultures.

Malawi – programme de santé

Le Malawi compte parmi les dix pays les plus pauvres. Depuis fin 2013, la CRS, de concert avec la Croix-Rouge locale, promeut des modes de vie sains, mène des campagnes de sensibilisation, construit des puits et des latrines afin d'améliorer l'hygiène et soutient le service national de transfusion sanguine.

Fin 2016, 48 points d'eau avaient été construits et autant de comités de l'eau, formés. Près de 29 000 personnes ont désormais accès à l'eau potable. Les comportements commencent lentement à changer, si bien qu'en 2016 le projet a permis à 96 villages d'être considérés par le gouvernement comme «open defecation free». Des latrines ont été construites et des espaces dédiés à l'hygiène féminine, créés dans 20 écoles primaires, profitant à plus de 15 000 élèves. Enfin, au mois de novembre 2016, 1509 unités de sang avaient déjà été prélevées depuis le début de l'année (2014: 89 unités).

Asie

Cambodge – santé publique environnementale améliorée (EEHP)

Au Cambodge, la CRS contribue à améliorer la qualité de vie en termes de santé et d'hygiène en favorisant l'accès des communautés rurales à l'information, à l'eau potable et à des installations sanitaires ainsi qu'en aidant la population à se préparer aux catastrophes. Il s'agit de donner à la Croix-Rouge locale les moyens d'atteindre elle-même ces objectifs.

En 2016, la deuxième phase du projet a été achevée dans 165 villages. Plus de 4000 ménages disposent désormais de leurs propres latrines, 2800 familles filtrent l'eau avant de la boire, 2500 ont installé un dispositif de lavage des mains, et 46 points d'eau ont été remis en état. Autant de mesures qui ont contribué à améliorer les conditions sanitaires et d'hygiène tant au sein des familles que dans les villages.

Laos – programme de santé

Au Laos, la CRS œuvre à l'amélioration de la prise en charge médicale dans les provinces de Luang Prabang et d'Oudomxay. Sensibilisée à l'hygiène et à

la prévention, la population s'équipe collectivement de systèmes d'alimentation en eau potable et de latrines. La CRS subvient intégralement aux coûts de santé des plus démunis de certains districts grâce à un fonds social.

En 2016, huit villages isolés ont été équipés de systèmes d'eau et de latrines, dont bénéficient environ 3700 personnes. Tout au long du projet, des mesures relatives à l'infrastructure (systèmes d'eau et latrines) ainsi que des activités de sensibilisation ont largement contribué à l'amélioration des conditions sanitaires dans 54 villages comptant 28 000 habitants au total.

Laos – programme de santé materno-infantile

Dans la province de Luang Prabang également, un projet destiné à promouvoir la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants de moins de 5 ans est en cours. L'amélioration de la formation pratique des sages-femmes communautaires, le renforcement des autorités sanitaires locales ainsi que la garantie d'un accès à des prestations de qualité accrue en sont les principaux axes.

Cet objectif de formation a été poursuivi en 2016 à travers des mesures de perfectionnement, d'une part, et un suivi par des spécialistes formés d'autre part. La prise en charge médicale des mères et des enfants s'est considérablement améliorée, ce qui se traduit par des taux de consultation plus élevés et une hausse du nombre de naissances dans les centres de santé.

Laos – contribution à une couverture de santé universelle

Dans le sud du pays, la CRS œuvre à la création d'un fonds social dans la province de Sekong. Les autorités sanitaires sont étroitement associées au projet aux niveaux provincial et national en vue de la reprise graduelle du dispositif par ces dernières.

L'an dernier, la CRS a une nouvelle fois grandement contribué à améliorer l'accès au système de santé dans la province de Sekong. Grâce au fonds social, quelque 44 500 personnes pauvres ont ainsi bénéficié d'une prise en charge dans les structures médicales. Par ailleurs, le ministère de la santé intervient dans le projet tant du point de vue de sa conception que du financement des prestations de santé à fournir.

Bangladesh – programme de santé CRS

Le programme de santé mené par la CRS au Bangladesh vise à étendre la prise en charge médicale et la promotion de la santé ainsi qu'à introduire des mesures de réduction des risques de catastrophe (RRC). Dans le district de Gaibandha, un nouveau projet de RRC et de EAH est lancé.

Durant l'année sous revue, des cliniques rurales ont été créées avec succès dans les centres de ressources communautaires de la région des Chars, construits dans le cadre du projet. Il s'agit là de structures polyvalentes uniques en leur genre. Elles seront gérées à long terme avec le personnel sanitaire étatique ainsi que les *Union Disaster Management Committees*.

Pakistan – santé materno-infantile

La prise en charge médicale au Pakistan est précaire, en particulier pour les mères et les enfants. De concert avec l'Université Aga Khan, la CRS œuvre en faveur de leur prise en charge dans le district de Dadu, situé dans la province du Sindh.

Le projet a été achevé avec succès en juin 2016. La confiance de la population dans les prestations de qualité a continué de croître. Le nombre de patients ambulatoires est deux fois plus élevé qu'au début du projet. Le taux de consultation chez les femmes enceintes a connu une croissance de 33%. Au début du projet, le nombre de naissances à l'hôpital s'élevait à 50 par mois. En 2016, il s'était stabilisé à 150 naissances par mois.

Bhoutan – création d'une Société nationale de la Croix-Rouge

Depuis 2008, la CRS multiplie les démarches pour aider le Bhoutan à se doter d'une Société nationale de la Croix-Rouge. Diverses instances gouvernementales ont confirmé l'intérêt du pays pour la création d'une Société nationale. En cours depuis 2012, le projet a achoppé sur certaines difficultés d'organisation et de coordination, à l'origine de retards considérables. Aussi n'a-t-il bénéficié d'aucun versement en 2016.

Néanmoins, le groupe de travail pour la fondation d'une Société nationale de la Croix-Rouge au Bhoutan, constitué en août 2015, a remporté un succès notable en novembre 2016: la loi nationale sur la Croix-Rouge a été accueillie positivement et adoptée par le parlement. Dès septembre, la CRS a en outre pu renforcer sa présence sur place en y dépêchant un délégué GRC (gestion des risques de catastrophe).

Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes

Depuis 2003, la Fondation finance des programmes de santé communautaire de la CRS en Amérique du Sud (Bolivie, Equateur et Paraguay). La durabilité est au cœur de ces activités visant à renforcer les organisations communautaires ainsi qu'à former et à sensibiliser la population.

Equateur – droit à la santé

En Equateur, le projet en cours assure à la population indigène un accès aux structures sanitaires étatiques en permettant aux communautés kishwa, huaorani et afroéquatorienne d'interagir avec l'Etat et de mettre en œuvre conjointement des activités en faveur de la santé.

L'année 2016 a été marquée par le séisme survenu en avril. L'organisation partenaire REDDESC, à Rioverde, s'est immédiatement mobilisée pour apporter de l'aide après la catastrophe. Le programme de santé a pour l'essentiel pu être poursuivi comme prévu. Dans les zones de projet, les activités menées ont contribué de manière significative à la réalisation des objectifs de la politique de santé nationale.

Bolivie – droit à la santé

En Bolivie aussi, il s'agit de garantir à la population la possibilité de recourir aux prestations étatiques en améliorant la collaboration entre les organisations autochtones et le personnel sanitaire étatique.

Les faits marquants de 2016 sont la consolidation et la fin de la collaboration après respectivement six et dix ans dans les régions de Tarabucillo, Igüembe, Tentayape et Lomerío. Ces systèmes de santé locaux continueront d'exister sans soutien externe. Parallèlement, les travaux préparatoires ont

débuté en vue d'une collaboration avec de nouveaux partenaires de projet dans d'autres régions dès début 2017.

Paraguay – santé communautaire
(rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

Au Paraguay, un projet visant à renforcer la capacité d'action des organisations paysannes dans cinq départements contribue dans une large mesure à améliorer l'état de santé général de la population rurale. La Fondation a accordé une nouvelle rallonge budgétaire pour ce travail important.

En 2016, la composante «santé sexuelle et reproductive» a permis d'améliorer les contrôles gynécologiques ainsi que le conseil sur les tests de dépistage du VIH et de la syphilis. La collaboration avec les centres de santé a été étendue et renforcée.

Paraguay – prévention du VIH/sida

Au Paraguay, la CRS soutient en outre la fondation Vencer, une organisation de victimes qui œuvre à la prévention du VIH/sida et à la mise en œuvre de la politique publique de lutte contre cette maladie.

En 2016, Vencer a renforcé son travail de plaidoyer à Asunción et dans le reste du pays afin d'améliorer l'accès des personnes séropositives aux médicaments antirétroviraux et aux traitements correspondants. Ce travail a porté ses fruits. Les activités de prévention menées dans les écoles et les quartiers ont été poursuivies, étendues et renforcées, tout comme le soutien aux groupes d'entraide pour les personnes séropositives.

Salvador – réduction des risques sanitaires et climatiques

La région du Bajo Lempa subit de façon récurrente des inondations dont le réchauffement climatique et la montée annoncée du niveau des océans risquent d'accroître la gravité. Il s'agit de renforcer la résilience locale par des stratégies de préparation et d'adaptation. Des mesures expérimentales circonscrites telles que constructions sur pilotis sont en outre prévues.

Aux difficultés rencontrées jusqu'ici par les communes du Bajo Lempa s'ajoutent depuis quelques mois les troubles provoqués par des bandes criminelles (maras). Tandis que la plupart des organisations humanitaires ont quitté la région, la Croix-Rouge a, elle, renforcé les mesures de sécurité et poursuivi le projet. En 2016, les liens entre les comités locaux et les autorités sanitaires ont été renforcés. Soutien psychosocial et adaptation au changement climatique ont également été des aspects importants. Environ 1300 familles ont pu établir leur plan d'urgence et améliorer ainsi leur résilience.

Haïti – réduction des risques de catastrophe
(rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

En Haïti, la CRS est soucieuse de réduire les risques et de prémunir la population contre les dangers. Des analyses des risques naturels et des formations ont permis d'accroître la connaissance locale des dangers et de sensibiliser population et autorités à la nécessité d'une meilleure gestion des ressources. La première phase du projet a été achevée avec succès en 2016. En octobre, l'ouragan Matthew a constitué un premier test permettant d'évaluer l'efficacité des activités de projet. Les résultats sont positifs: les habitants ont utilisé les

voies d'évacuation, les hébergements d'urgence ont résisté aux rafales de vent, et les mesures de stabilisation des pentes ont permis de réduire l'ampleur des glissements de terrain et des crues soudaines. Afin de pérenniser les progrès réalisés, une nouvelle phase de projet (2017-2019) a été approuvée, durant laquelle la zone géographique de mise en œuvre sera en outre étendue.

Honduras – Olancho: résilience grâce à la réduction des risques

Le projet mené conjointement par la CRS et la Croix-Rouge hondurienne vise à doter les villages ruraux de comités locaux formés à la RRC et à la promotion de la santé et à les mettre en réseau avec les premiers niveaux étatiques et les systèmes nationaux ainsi qu'à engager des mesures didactiques et structurelles (approvisionnement en eau, reboisement, bio-ingénierie).

La combinaison d'activités des domaines de la santé et de la RRC a permis en 2016 de mener des campagnes au niveau communal sur différents sujets tels que la gestion des déchets, l'élimination des vecteurs de maladies, la vaccination et l'adaptation au changement climatique. Pas moins de 300 familles ont été équipées de fourneaux écologiques permettant de réduire la consommation de bois de 50-70%.

Haïti – santé communautaire et alimentation (nouveau)

En 2016, le Conseil de fondation a approuvé un nouveau projet en Haïti. Ce dernier vise à améliorer les conditions sanitaires de la population rurale de Léogâne. Des actions sont menées dans les domaines de la sensibilisation, de la disponibilité des aliments et du renforcement du système de santé afin de réduire les risques de maladies liées au régime alimentaire.

Le projet a débuté en août 2016, lorsque les délégués sont arrivés sur place. Les collaborateurs du projet ainsi que ceux des structures sanitaires communales et les bénévoles locaux de la Croix-Rouge haïtienne ont été formés par le Ministère de la Santé Publique et de la Population. La collecte de données pour l'évaluation de référence est terminée. Les résultats seront disponibles début 2017. En raison de l'ouragan Matthew, la planification des activités de projet a dû être adaptée.

Europe

Bosnie-Herzégovine – soins et aide à domicile

En Bosnie-Herzégovine, la CRS met sur pied un modèle de soins à domicile complémentaire du service étatique de soins communautaires. La formation et la promotion d'auxiliaires de santé et de bénévoles intervenant au domicile de personnes âgées en constituent un pan important. Des groupes d'entraide et d'aide de voisinage se mobilisent en faveur des seniors.

En 2016, des infirmiers ont régulièrement pris en charge 260 personnes âgées à domicile à Tuzla et à Lukavac. Depuis que tous les collaborateurs ont reçu une formation en kinesthésie, l'autonomie de nombreux patients s'est améliorée. L'Active Ageing Network, dans lequel se sont regroupés 20 groupes de seniors comptant près de 840 membres, commence à prendre forme. L'atelier *chili* «Forts face au conflit» de la CRS, organisé en décembre à l'intention de

16 formateurs de formateurs, joue un rôle essentiel pour la collaboration au sein des groupes.

Biélorussie – action communautaire de santé

En Biélorussie, la CRS s'est associée au ministère de la santé pour mener un projet pilote dans trois régions rurales et urbaines. Promotion de la santé et prévention ainsi que programmes de formation et campagnes sont les principaux axes autour desquels s'articulent les interventions.

Deux ans après le début du projet, on observe des changements de comportement. Des groupes de bénévoles communaux (community volunteer groups, CVG) encouragent les gens et les communautés à adopter des modes de vie plus sains. En 2016, il existait 14 CVG comptant plus de 250 membres.

Moldavie – santé communautaire

(rallonge budgétaire «âge et santé» nouvellement approuvée)

En 2011, la CRS a engagé avec la Croix-Rouge moldave une collaboration en matière de santé et de soins, qui a dû être abandonnée en 2013. Concrètement, le travail se poursuit avec deux ONG: CASMED et HelpAge.

En 2016, 1290 personnes tributaires de soins dans sept communes ont été prises en charge à domicile. Dans ces mêmes communes, des personnes âgées se sont retrouvées régulièrement au club des seniors pour tromper la solitude durant quelques heures. Plus de 690 personnes ont pu élargir leurs connaissances sur les maladies non transmissibles (MNT) lors de séances d'information, et près de 4500 personnes vulnérables ont été examinées au regard de ces risques par des spécialistes.

Arménie – programme communautaire santé/social

La Croix-Rouge arménienne souhaite ouvrir avec le soutien de la CRS un service de soins et d'aide à domicile, dans un premier temps dans les régions de Shirak et Lori, qui emploierait des bénévoles jeunes et âgés. Il s'agit, parallèlement à la mise sur pied de ce dispositif, de renforcer la Croix-Rouge arménienne sur le plan organisationnel.

Le projet a débuté en mars 2016. Six premières infirmières ont été engagées et formées dans les deux centres de soins de Shirak et Lori, ouverts à la mi-novembre. Elles interviennent déjà auprès de 40 patients depuis décembre.

Kirghizistan – soins gériatriques (nouveau)

Le projet de soins gériatriques mené au Kirghizistan s'adresse aux personnes âgées démunies de Bichkek, Kara-Balta et Tokmok. L'objectif est d'améliorer durablement les conditions de vie de personnes âgées par des mesures de soutien psychosocial et de promotion de la santé, l'intégration sociale et un accès illimité à la santé.

En 2016, les activités génératrices de fonds ont connu un début prometteur. Les premiers cours de soins aux personnes âgées ont eu lieu et ont été certifiés par le gouvernement kirghize, ce qui encourage la fréquentation. Diverses campagnes ont permis d'obtenir des recettes et des dons d'un montant total de 29 350 USD. En outre, 200 bénévoles supplémentaires ont été formés à la prise en charge de personnes âgées. A Tokmok, deux groupes d'entraide (clubs) ont été créés, auxquels 351 femmes et hommes participent activement.

Suisse

Développement Gestion de catastrophes en Suisse

Du fait de sa topographie, la Suisse est très exposée à des risques naturels (inondations, tempêtes, etc.), sa vulnérabilité étant par ailleurs accrue par la densité de sa population – ce aussi au regard de catastrophes civilisationnelles (p. ex. pandémie ou flux migratoires) ou techniques (p. ex. défaillance du réseau d'alimentation électrique). Dans un souci d'ancrer plus solidement au sein de la CRS la question de l'aide en cas de catastrophe en Suisse, les structures de gestion de catastrophes au Siège de la CRS doivent être formalisées. Simultanément, une coopération est instaurée avec des AC CR dans le cadre de trois projets pilotes.

Les flux migratoires en Europe et leurs incidences sur la Suisse justifient d'autant plus le développement de l'aide d'urgence et de la gestion de catastrophes en Suisse (AUGCS) de la CRS. L'ensemble des processus et outils élaborés en 2016 en prévision d'une situation migratoire exceptionnelle sont aussi pertinents pour d'autres champs d'action de la CRS et favorisent le développement de l'AUGCS aux niveaux national et cantonal.

Crédit-cadre pour des projets de médecine transfusionnelle à l'étranger

Le Conseil de fondation a approuvé en 2012 un crédit-cadre de 8,7 mio de CHF provenant du capital libre pour le financement de projets de médecine transfusionnelle à l'étranger, mettant ainsi à disposition les fonds nécessaires à la mise en œuvre du concept ad hoc. En 2015, le crédit a été alimenté de 10 mio de CHF supplémentaires afin que ces importants projets puissent être consolidés et renforcés.

Afrique – sang sûr (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

Chaque jour, des habitants de pays en développement meurent faute d'un approvisionnement en sang adapté. La transmission transfusionnelle d'agents infectieux représente en outre un risque majeur, qui peut être conjuré par l'inactivation des pathogènes dans le sang total: une technologie fiable, économique, n'induisant aucune dépendance énergétique et facilement adaptable aux contextes locaux africains. En 2013, la Fondation a approuvé la première phase du projet. Il s'agit, pendant cette période, d'établir la faisabilité technique et de préparer des études cliniques en Afrique. Une rallonge budgétaire a été accordée en 2016. Le projet est mené conjointement par Transfusion CRS Suisse et des partenaires externes.

L'an dernier, les tests biologiques et analyses nécessaires n'ont pas pu être effectués comme prévu malgré un engagement considérable de la société CERUS. En raison d'événements imprévisibles, notamment la flambée de Zika en Amérique du Sud, les ressources ont été davantage investies dans les activités clés. Il n'en demeure pas moins que les résultats des analyses sont indispensables pour que la commission d'éthique donne son aval. Les responsables de projet pensent achever les tests d'ici mi-juin 2017.

Liban – sécurité transfusionnelle pour les réfugiés palestiniens

La collaboration avec la branche libanaise du Croissant-Rouge palestinien vise à améliorer l'approvisionnement en sang des réfugiés palestiniens de cinq camps au Liban. Aux 450 000 Palestiniens bénéficiaires s'ajoutent, du fait de la crise en Syrie, des Syriens palestiniens et des réfugiés syriens.

La CRS a achevé la première phase de la collaboration en avril 2015. La gestion a été renforcée et un certain nombre de documents de référence (politique, PON, divers manuels) ont été élaborés et mis en vigueur. Toutefois, il n'existe pour l'heure pas de système de gestion de la qualité complet. Un nouveau projet, axé sur la gestion de la qualité, a été lancé en octobre 2016. En décembre 2016, une analyse de référence globale a été menée par un expert de Transfusion CRS Suisse en matière de systèmes de gestion de la qualité.

Liban – sécurité transfusionnelle pour le grand public (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

Un autre projet destiné à accroître la sécurité transfusionnelle au Liban en faveur du grand public, réfugiés syriens inclus, a été lancé avec la Croix-Rouge libanaise. Celle-ci est chargée par le gouvernement d'approvisionner gratuitement les cliniques publiques en produits sanguins. Or ceux-ci ne répondaient jusqu'ici pas aux exigences quantitatives et qualitatives. Le projet intervient à différents niveaux: création de capacités de gestion et sécurisation financière, assurance-qualité, amélioration de l'infrastructure et lancement d'un programme visant à rallier davantage de donneurs volontaires réguliers.

La première phase du projet a été achevée avec succès fin juin 2016. Des progrès notables ont été réalisés en matière d'assurance-qualité et d'organisation de dons mobiles et volontaires. Ces derniers sont indispensables pour couvrir les besoins supplémentaires découlant de l'arrivée de réfugiés syriens (environ 25%). En juin 2016, une rallonge budgétaire portant sur une période de 18 mois a été approuvée.

Haïti – renforcement du Service de transfusion sanguine

Le Service haïtien de transfusion sanguine a été entièrement détruit par le séisme de 2010. La CRS œuvre à sa reconstruction. Après que la première phase (2012-2015) a permis de renforcer le centre de transfusion sanguine de Port-au-Prince, le projet subséquent (2015-2018) est consacré à la gestion de la qualité et à l'optimisation de la performance des structures périphériques. D'octobre 2016 à fin 2017, le service de transfusion sanguine haïtien est financé par le Fonds mondial. La durabilité financière reste malgré tout une question centrale. Le rythme adopté constitue un véritable défi pour la Croix-Rouge haïtienne, d'autant plus que l'ouragan *Matthew* a conduit à un changement des priorités des bailleurs de fonds et de la Société nationale elle-même.

Honduras – soutien au Service de transfusion sanguine

Créé il y a plus de 25 ans, le Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge hondurienne est aujourd'hui un grand pourvoyeur de sang: 60% à 70% des produits sanguins transfusés au Honduras sont fabriqués par lui.

En 2016, le projet a favorisé une restructuration au sein de la direction ainsi que la passation de témoin prévue entre la directrice du Service de transfusion

sanguine de la Croix-Rouge hondurienne et son successeur. En outre, le développement d'un outil d'apprentissage en ligne pour le recrutement de donneurs de sang a été amorcé et la gestion des risques a été systématisée.

Moldavie – renforcement du Service de transfusion sanguine (rallonge budgétaire)

Le renforcement du Service moldave de transfusion sanguine doit permettre de garantir à la population moldave un accès à du sang sûr. Ouverture d'un laboratoire de référence à Chisinau, amélioration de la fabrication du sang grâce au recours à de nouvelles machines, utilisation de matériel jetable, formation de collaborateurs et modernisation de l'équipement des banques de sang sont autant de moyens mis en œuvre à cette fin.

La première phase a été achevée en décembre, et la qualité du sang en Moldavie s'est considérablement améliorée. L'ouverture d'un centre national de compétences en immunohématologie, l'élaboration de nouvelles directives pour l'administration de sang ainsi que la formation et le perfectionnement de plus de 550 spécialistes médicaux et paramédicaux contribuent sensiblement à la sécurité transfusionnelle. Une rallonge budgétaire a été accordée en 2016.

Malawi – recrutement de donneurs de sang (nouveau)

En 2016, un nouveau projet de médecine transfusionnelle a été approuvé au Malawi. Le but est d'améliorer l'approvisionnement en sang sûr grâce à une augmentation significative des capacités des collaborateurs et des bénévoles de la Croix-Rouge malawite et du Service de transfusion sanguine national, une conscientisation accrue et des opérations de collecte de sang plus efficaces. Les activités du projet ne débuteront qu'en 2017.

Axe prioritaire 4: projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratég. 6)

Les projets en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 16
• Soudan – EAH communautaire	2015-17	700 000	240 000
• Soudan du Sud – projet de santé	2015-17	700 000	135 700
• Ethiopie – progr. de résil. communautaire	2015-18	500 000	--
• Malawi – programme de santé	2015-16	575 000	195 500
• Cambodge – EEHP	2006-19	3 374 000	287 500
• Laos – programme de santé	2010-16	1 897 500	287 500
• Laos – progr. de santé materno-infantile	2014-17	1 150 000	287 500
• Laos – contribution à santé universelle	2011-16	2 150 000	120 250
• Bangladesh – programme de santé CRS	2013-16	2 300 000	--
• Pakistan – santé materno-infantile	2012-17	1 265 000	214 000
• Bhoutan – création d'une Société nationale	2012-17	713 000	--
• Equateur – droit à la santé	2014-16	721 050	240 350
• Bolivie – droit à la santé	2014-16	707 250	235 750

Axe prioritaire 4: projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratég. 6)

Les projets en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 16
• Paraguay – santé communautaire	2014-16	670 000	223 340
• Paraguay – prévention du VIH/sida	2012-18	568 500	74 750
• El Salvador – résilience grâce à réduction	2011-16	1 116 392	100 000
• Haïti – réduction des risques de catastrophe	2013-16	690 000	94 450
• Honduras – Olancho	2015-17	1 464 803	506 183
• Bosnie-Herzégovine – soins/aide à domicile	2013-17	1 186 800	226 550
• Biélorussie – action communautaire de santé	2014-17	1 236 157	593 496
• Moldavie – santé communautaire	2011-16	930 479	296 376
• Arménie – progr. communautaire santé/social	2016-19	1 380 000	345 000
• Développement Gestion de catastrophes CH	2016-18	689 425	275 195
Nouvellement approuvés en 2016			
• Soudan du Sud – projet de santé intégrée	2017-19	1 207 500	--
• Haïti – RRC (rallonge)	2017-19	1 200 000	--
• Paraguay – santé communautaire (rallonge)	2017-19	1 000 000	--
• Haïti – santé communautaire et alimentation	2016-19	1 200 000	266 434
• Moldavie – âge et santé (rallonge)	2017-19	800 000	--
• Kirghizistan – soins gériatriques	2016-19	690 000	172 961

Axe prioritaire 4: projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratég. 6)

Crédit-cadre pour des projets de médecine transfusionnelle à l'étranger

Les projets en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 16
• Liban – sécu. transfus. pour réfugiés palest.	2012-18	1 296 050	--
• Haïti – renforc. Service de transfusion	2012-18	1 739 835	391 524
• Haïti – renforc. Service de transfusion	2013-17	689 759	127 475
• Moldavie – renforc. Service de transfusion	2014-17	2 512 733	--
• Afrique – sang sûr	2014-16	1 500 000	507 856
• Liban – sécu. transfus. pour le grand public	2015-16	600 000	300 000
Nouvellement approuvés en 2016			
• Afrique – sang sûr II (rallonge)	2017-19	2 090 274	--
• Malawi – recrutement de donneurs de sang	2017-19	667 000	--
• Liban – sécurité transfusionnelle pour le grand public II (rallonge)	2017-18	1 040 497	--
• Moldavie – renforcement du Service de transfusion sanguine (rallonge)	2017-19	1 000 000	--

e) Axe prioritaire 5: projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7)

Aide au système de milice de l'ASS – projet partiel Cadres de formation

L'ASS est soucieuse de soutenir à différents niveaux les bénévoles et personnes investies de charges honorifiques en son sein. Le projet partiel Cadres de formation vise à remanier le concept de formation des formateurs de l'ASS. Il s'agit de répondre à des exigences nouvelles de l'environnement, d'assurer l'adéquation de la formation avec les besoins des samaritains et de délester les cadres des sections et des associations cantonales.

En 2016, les formateurs de l'organisation centrale ont été intégrés dans le nouveau concept de formation. Des cours pilotes sur les nouvelles formations des cadres de formation des sections (moniteur de cours niveau 1 ASS et moniteur samaritain) et des associations cantonales (instructeur samaritain) ainsi que sur la passerelle entre la fonction d'assistant ASS et celle de moniteur de cours niveau 1 ASS ont été organisés. Au total, 125 personnes y ont participé. A la fin de l'année, près de 1700 cadres de formation avaient été transférés des anciennes aux nouvelles fonctions.

Formation de la SSS axée sur les groupes cibles

Dans le cadre du projet «Nouvelles structures de formation», la SSS a procédé en 2012 à une refonte modulaire de son offre. Concluante sur le plan structurel, elle ne répond que partiellement aux besoins sur le fond. C'est ainsi que les contenus de la formation doivent être revus et adaptés au groupe cible sur la base d'une analyse approfondie des besoins.

D'octobre 2015 à janvier 2016, une société externe a sondé quelque 4000 participants aux cours, 650 formateurs et 13 experts et mené des recherches complémentaires. Les résultats ont été discutés et approfondis au cours de l'année au sein de divers organes et lors de plusieurs manifestations organisées avec les groupes d'intérêt. Depuis la mi-2016, une feuille de route est en cours d'élaboration. Elle doit être finalisée d'ici à mi-mars 2017.

Support didactique cours de secouriste niveau 1-3 IAS

Le projet Support didactique cours de secouriste niveau 1-3 IAS est un projet commun de la SSS, de l'ASS et de la Société Suisse des Troupes Sanitaires (SSTS). Le but est de concevoir un nouveau support didactique pour les formateurs et les participants aux cours qui soit conforme aux nouvelles conditions-cadres de l'Interassociation de sauvetage, aux directives de réanimation récemment publiées (Guidelines 2015) et aux mesures de premiers secours en vigueur.

Depuis 2016, les formateurs ont accès à la plateforme d'apprentissage en ligne qui contient les nouveaux documents pour l'enseignement des premiers secours. En outre, le matériel de cours destiné aux participants a été remanié.

Formation élargie aux premiers secours de la SSTS pour les chauffeurs de camion (nouveau)

Une formation aux premiers secours destinée aux chauffeurs professionnels doit être adaptée aux besoins de ces derniers. C'est pourquoi la SSTS, en

collaboration avec l'association professionnelle Les Routiers Suisses, élabore un perfectionnement sur mesure axé sur la pratique. La Fondation a accordé un financement initial pour la première année, après quoi l'offre devra s'auto-financer.

En 2016, la SSTS a mis sur pied une formation adaptée aux besoins des chauffeurs professionnels et conforme aux prescriptions de l'Association des services des automobiles (ASA). Un peu plus de trois mois plus tard, le cours «Premiers secours sur la route» était approuvé par l'ASA et 16 instructeurs SSTS recevaient leur certification. Après l'organisation de cinq cours pilotes, les cours proprement dit en français, allemand et italien ont pu débuter dès le mois d'août. Suivis par près de 600 participants, les 61 cours organisés jusqu'à la fin de l'année ont rencontré un écho favorable.

Axe prioritaire 5: projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7)			
Les projets en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 16
• Cadres de formation ASS	2014-16	1 011 800	114 700
• Formation de la SSS axée sur les groupes cibles	2015-17	181 153	170 138
• Support didactique cours de secouriste niveau 1-3 IAS	2015-17	1 954 425	975 725
Nouvellement approuvés en 2016			
• Formation élargie aux premiers secours de la SSTS pour les chauffeurs de camion	2016	216 918	216 918

f) Axe prioritaire 6: projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse (orientation stratégique 9)

Soutien au système de milice de l'ASS – projet partiel Comités

Avec ce projet, l'ASS entend, conjointement avec ses associations cantonales et ses sections de samaritains, faire émerger, dans cette architecture complexe à trois niveaux qui compte un millier de sections, des solutions susceptibles de délester efficacement le système de milice et de contribuer à la pérennisation des prestations ainsi qu'à la réalisation des objectifs 2020 de la Stratégie de l'ASS.

En 2016, un changement a été opéré au sein de la direction de projet. La formation continue des responsables déjà en poste a été élaborée. Parallèlement, la structure de base de la nouvelle formation de coach de section ASS a été mise au point. Les instructeurs actuels en développement de l'organisation et les coordinateurs de sections ont déjà été conviés à la formation.

Ecole et CRS

La CRS a été fondée en 1866. Dans le cadre de son 150^e anniversaire, les

élèves du secondaire I et II doivent, entre 2016 et 2020, être sensibilisés aux activités de la Croix-Rouge et des organisations qui en font partie en Suisse et à travers le monde.

En mars 2016, le portail scolaire de la CRS www.aventurecroixrouge.ch a été lancé conformément au calendrier prévu. Le but du portail est non seulement de diffuser des informations mais aussi de promouvoir des compétences et de mobiliser les écoliers. Les objectifs fixés (20 000 consultations du portail et 20 visites et interventions dans des écoles) ont en grande partie été atteints.

Axe prioritaire 6: projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse (orientation stratégique 9)			
Les projets en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 16
• Soutien au système de milice de l'ASS	2015-18	201 066	--
• Ecole et CRS	2015-17	537 050	207 575

g) Contribution fixe au CCR

Outre le soutien à des projets, la Fondation verse, en vertu de l'art. 4 let. a al. 2 de son règlement, une contribution annuelle fixe au CCR. Celle-ci sert au financement des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS, contribuant ainsi à la réalisation du but a) de la Fondation. Le montant de la contribution est déterminé à moyen terme par le CCR lui-même, sachant qu'en vertu de l'art. 9 al. 1 let. f du règlement de fondation, il ne doit pas excéder 30% des revenus dégagés. En 2016, une contribution de 5 mio de CHF a été versée.

Parmi les tâches dirigeantes et institutionnelles figurent le travail au sein et au service des organes statutaires – Assemblée de la Croix-Rouge, CCR et Commission de contrôle de gestion – ainsi que du système de coopération inter-cantonale, la représentation dans les instances et entités nationales et internationales ainsi que les contributions correspondantes. S'y ajoutent la direction des Centres de compétences Bénévolat, Jeunesse et Sauvetage, des contributions aux tâches suprêmes relevant de la communication et du marketing et l'élaboration de fondements dans les domaines de la santé, de l'intégration et de la coopération internationale. Le financement de ces activités par la Fondation dispense les organisations membres de la CRS de verser des cotisations de membres, et une plus grande part des dons peut ainsi être affectée à des projets.

3. Mesures de mise en œuvre de la Stratégie CRS

En juin 2013, l'Assemblée de la Croix-Rouge a adopté la Stratégie 2020 de la CRS, laquelle intéresse directement la Fondation humanitaire. La Stratégie non seulement délimite le contenu des axes thématiques autour desquels s'articule l'action humanitaire de la CRS, mais définit aussi les groupes cibles stratégiques, c'est-à-dire les publics bénéficiant du soutien de la Fondation.

Conformément à des décisions conjointes adoptées par le CCR et le Conseil de fondation en 2013 et 2015, la Fondation a débloqué 10 mio de CHF sur son capital libre en vue de financer partiellement la mise en œuvre de la Stratégie. Outre les activités ordinaires de la Croix-Rouge, ces fonds ont permis de mettre en œuvre des mesures concrètes en phase avec la Stratégie 2020 en faveur des groupes cibles en Suisse et à l'étranger. Les conditions sont définies dans les directives relatives au financement de programmes pour la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS. L'affectation des fonds de l'institution y est limitée à sept programmes dont le contenu et les objectifs d'efficacité sont clairement énoncés. Certains programmes ou mesures sont soumis à l'agrément d'un comité stratégique ad hoc, qui veille par ailleurs à ce que les projets financés soient conçus de telle manière qu'ils ne nécessitent pas de financement ultérieur de la Fondation après 2020. La planification globale et l'élaboration des mesures de mise en œuvre de la Stratégie étant particulièrement chronophages, les premiers projets concrets n'ont été soumis au comité stratégique qu'en 2016. Les deux mesures suivantes ont été approuvées à la séance du 24 novembre 2016.

Avenir Formation 2020

Dans le cadre du projet stratégique Avenir Formation 2020, les enseignements et les recommandations qui se dégagent du rapport Avenir Formation sont analysés et appliqués en tenant compte des priorités et des besoins des AC CR et des organisations de sauvetage de la Croix-Rouge. Cela doit permettre de créer les conditions nécessaires pour que les organisations de la CRS continuent à avoir du succès sur le marché de la formation et à remplir leur mission en faveur des groupes cibles stratégiques.

Aide aux familles

Le projet stratégique Aide aux familles doit permettre d'étendre les offres des AC CR, en particulier celles qui sont destinées aux familles vulnérables. L'analyse des besoins de ce groupe cible ainsi que des expériences, compétences et ressources des associations cantonales fait apparaître deux champs d'action prioritaires: développement de la prise en charge d'enfants à domicile et accompagnement des parents.

Projets stratégiques: Projets et activités pour la mise en œuvre de la Stratégie 2020 CRS			
Les projets en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 16
• Avenir Formation 2020	2015-20	3 420 000	--
• Aide aux familles	2014-20	3 950 000	--

4. Activité de placement: gestion de la fortune

La Fondation humanitaire CRS ne peut réaliser ses buts que si sa fortune fait l'objet d'une gestion durable et optimale et qu'elle génère des revenus. Aussi le placement de fortune se fonde-t-il sur des règles professionnelles, telles qu'elles ont cours chez les investisseurs institutionnels. La commission des placements justifie des compétences requises. Son travail est en outre encadré par un expert externe. Le Conseil de fondation adopte la stratégie de placement et la réexamine régulièrement. La commission des placements procède à l'allocation tactique à l'intérieur des marges stratégiques admissibles et surveille la performance des différents gérants de fortune. L'ensemble de la fortune est investi dans le fonds Subvenimus.

4.1. Placements et revenus de la fortune 2016

L'année 2016 a été riche en surprises sur le plan politique. Au début de l'année, les craintes relatives à la croissance, et plus précisément à une éventuelle récession ont pesé sur le moral des investisseurs. La chute du prix du pétrole – indicateur conjoncturel important –, qui est passé de 100 USD fin 2014 à à peine plus de 25 USD en janvier 2016, témoigne clairement d'un ralentissement de la croissance mondiale.

Les ventes massives intervenues sur les marchés financiers au cours des premiers jours de l'année et le recul de plus de 10% des Bourses mondiales ont eu pour effet de conforter dans leur stratégie les investisseurs au profil défensif. Ce n'est qu'au début du mois de mars, lorsque M. Draghi, président de la Banque centrale européenne, a actionné le levier monétaire, que les marchés se sont repris.

Au mois de juin, le vote sur le Brexit a suscité l'inquiétude. Si la sortie inattendue du Royaume-Uni de l'UE a pesé sur la livre sterling, le crash boursier annoncé n'a toutefois pas eu lieu.

L'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis a été la seconde grande surprise de l'année. Contrairement aux prévisions de l'ensemble des experts, la réaction des marchés a toutefois été positive. La Bourse américaine a même pris l'ascenseur, atteignant des valeurs record, tandis que le dollar s'est apprécié. Le nouveau président entend investir massivement dans les infrastructures, réduire les impôts et accroître ainsi la prospérité de tous les Américains. Manifestement, l'espoir de jours meilleurs suffit à stimuler la croissance des marchés américains. Après la victoire électorale de Donald Trump, les rendements obligataires ont augmenté dans le monde entier. Conformément aux attentes, la Réserve fédérale américaine a relevé son taux directeur de 0,25%, l'inscrivant dans une fourchette de 0,5% à 0,75%. Les autres grandes banques centrales ne lui ont pas encore emboîté le pas.

Globalement, les obligations affichent un rendement légèrement positif sur l'année. Comme d'habitude, les résultats sur les marchés des actions sont contrastés. En Suisse, la mauvaise performance de la bourse (SMI -3%) est compensée par le résultat positif de l'immobilier (+6%). Les actions européennes ont gagné 1% à 2%, les titres asiatiques jusqu'à 9% et les bourses américaines même 14%.

L'actif immobilisé de la Fondation affiche une performance annuelle de 3,14%, un chiffre très satisfaisant dans la mesure où il correspond assez exactement au niveau de référence. Compte tenu des niveaux de rendement globalement bas pour un risque de portefeuille inchangé, les résultats de l'année 2016 auront en fin de compte été supérieurs à la moyenne.

4.2. Perspectives pour 2017

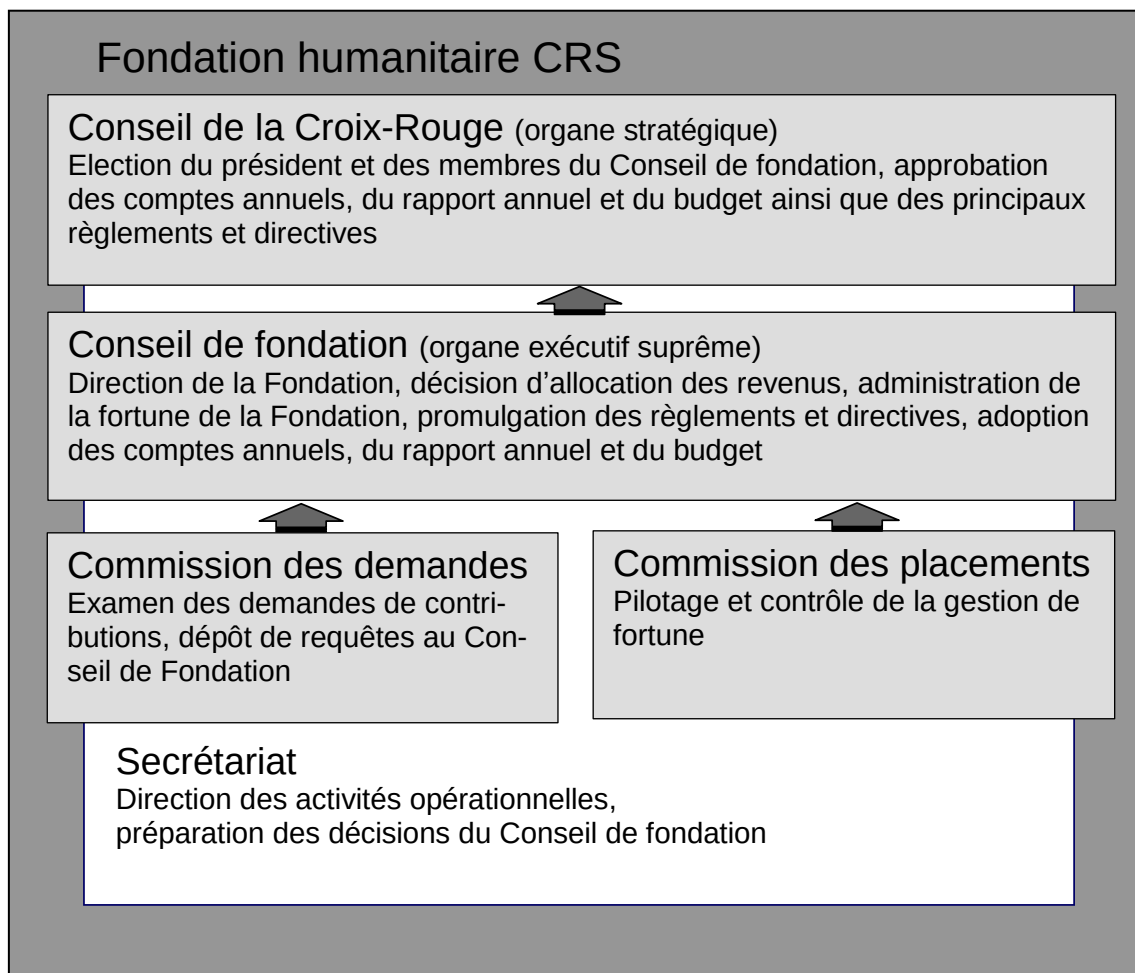
Les «trumponomics» font espérer une accélération modérée de la croissance, ce qui pourrait conduire à une légère hausse de l'inflation et à un relèvement des taux d'intérêt, du moins aux Etats-Unis. Toute hausse des taux est actuellement une mauvaise nouvelle, quelle que soit la catégorie de placements. L'envolée de la bourse américaine sera suivie d'une correction, qui se produira lorsqu'il s'avérera que les évolutions positives ne peuvent intervenir aussi rapidement qu'escompté.

La situation politique mondiale reste très incertaine. Un certain nombre de questions essentielles restent en effet ouvertes. Que restera-t-il dans les faits de la propagande électorale de Donald Trump? Ce dernier affaiblira-t-il vraiment de manière délibérée la position hégémonique des Etats-Unis dans le monde? De tels changements généreront assurément une instabilité dans la hiérarchie mondiale, ce qui n'est pas de nature à plaire aux marchés financiers.

Comment le Brexit sera-t-il mis en œuvre? L'Italie sortira-t-elle de la crise de la dette souveraine et de la crise bancaire sans provoquer une nouvelle crise de l'euro? Les crises que connaissent le Proche-Orient et la Turquie, les conséquences des attaques terroristes ainsi que la problématique non résolue des réfugiés continueront également de nous occuper. Le mécontentement des citoyens vis-à-vis de l'establishment politique est manifeste. Qu'est-ce que cela implique pour les élections à venir en France et en Allemagne?

Dans ce contexte, les investisseurs peuvent déjà être très satisfaits de l'évolution relativement positive que l'on connaît actuellement. Les attentes vis-à-vis des rendements et de la performance de l'actif immobilisé de la Fondation sont elles aussi modestes. Comme les autres investisseurs, la Fondation – et ses interlocuteurs – doit elle aussi se contenter de rendements même légèrement positifs. Il restera à espérer que ceux-ci demeureront au moins supérieurs aux taux d'inflation.

5. Organisation de la Fondation humanitaire CRS



Conseil de fondation:

- Dieter Weber, président
- Max Cotting, vice-président
- Daniel Biedermann
- Reto Donatsch
- Caroline Duriaux
- Toni Frisch
- Annalis Knoepfel-Christoffel
- Markus Mader
- Jacques Perrot

Secrétariat:

- Charlotte Gysin, directrice
- Karin Sommer, assistante

Commission des demandes:

- Toni Frisch, président
- Daniel Biedermann
- Caroline Duriaux
- Annalis Knoepfel-Christoffel

Avec voix consultative:

- Directrice

Commission des placements:

- Max Cotting, président
- Reto Donatsch

Avec voix consultative:

- Hansruedi Scherer, PPCMetrics
- Directrice

6. Faits et chiffres en bref

Actif au 31 décembre 2017	CHF 803 023 543
Revenus de la fortune (exercice du fonds 1.7.2015 – 30.6.2016)	CHF 15 384 708
- Revenu brut du fonds instit. Subvenimus	CHF 16 673 765
- Frais du fonds Subvenimus	CHF 1 289 057
Après déduction des charges	CHF 383 921
- Charges administratives du secrétariat	CHF 330 700
- Conseil de gestion de fortune, autres charges	CHF 53 221
Revenus nets directs 2016	CHF 15 000 787
Dotations 2016 sur le budget ordinaire	CHF 16 262 840
- Projets nouvellement approuvés en 2016*	CHF 11 626 840
- Contribution fixe 2016 au CCR	CHF 5 000 000
Dotations 2016 provenant de financements additionnels	CHF 12 167 771
- Projets de médecine transfusionnelle à l'étranger*	CHF 4 797 771
- Mise en œuvre de la Stratégie 2020 CRS	CHF 7 370 000
Total des nouvelles approbations 2016	CHF 28 794 611
*Total des affectations à des provisions pour projets approuvés	CHF 16 424 611
Versements provenant de provisions pour des projets approuvés	CHF 14 277 435
Versement de la contribution fixe 2016 au CCR	CHF 5 000 000
Total des versements 2016	CHF 19 277 435
Provisions pour des projets approuvés 2017-23	CHF 27 261 546
Provisions pour la mise en œuvre de la Stratégie de la CRS	CHF 7 370 000
Fonds libres (financements additionnels)	CHF 16 742 328
- Projets de médecine transfusionnelle à l'étranger	CHF 6 722 328
- Mise en œuvre de la Stratégie 2020 CRS	CHF 2 630 000
- Garantie Budget de dotation 2017-19	CHF 7 390 000
Total des provisions et des fonds libres	CHF 51 373 874

Les comptes annuels ordinaires de la Fondation humanitaire CRS sont consolidés avec ceux de la Croix-Rouge suisse. Ils ont été révisés par Ernst & Young, organe de contrôle, et jugés conformes à la législation suisse, à l'acte de fondation et au règlement.